



# MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Bientôt, votre nouvelle  
**MAISON DES  
SERVICES**

NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE BILLETS



TOUS VOS SERVICES À PROXIMITÉ



●	MOT DU MAIRE	3
●	CONSEILS MUNICIPAUX	5
●	VIE COMMUNALE	12
●	ÉTAT CIVIL	18
●	VIE SOCIALE	21
●	JEUNESSE	22
●	ENVIRONNEMENT	25
●	VIE CULTURELLE	26
●	URBANISME	24
●	TRAVAUX	27
●	VIE SCOLAIRE	28
●	VIE ASSOCIATIVE	30
●	DINAN AGGLOMÉRATION	38
●	PATRIMOINE	39
●	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	40

## Le mot du Maire

Chères Pleslinaises Trigavouases,  
Chers Pleslinais Trigavouas,

Le Conseil Municipal avait fait le choix en mai 2019 d'un projet ambitieux d'extension de la Bibliothèque existante. Le TRIPLEX, qui a ouvert au public le 19 janvier dernier, rencontre le succès escompté puisque ce sont plus de 1 400 abonnés qui fréquentent désormais notre médiathèque. J'aurai plaisir à vous rencontrer le 8 juillet pour une soirée conviviale au sein du TRIPLEX avant son inauguration officielle prévue le lendemain. C'est dans un même objectif d'offrir à nos concitoyens un service public de qualité que le Conseil Municipal vient de voter la création d'une agence postale communale et la demande d'agrément d'un espace France Services, tous deux installés au sein du bâtiment communal abritant aujourd'hui la Poste.



Ces choix sont conformes à notre politique de redynamisation de nos centres-bourgs, démarrée sur les mandats précédents et appuyée désormais par une étude d'aménagement et d'urbanisme finalisée en ce début d'année. La présentation de cette étude vous sera proposée tout l'été au TRIPLEX dans le cadre d'une exposition « PLESLIN TRIGAVOU HIER ET DEMAIN ». J'aurai également plaisir à vous rencontrer à ce sujet lors d'une réunion publique le 9 septembre prochain.

Notre lotissement communal « La Ville Even » est désormais en phase de commercialisation. Pour la première fois sur notre commune, le conseil municipal a voté un règlement privilégiant certains critères d'attribution des lots. L'objectif d'un tel règlement est de faire face à l'inflation des prix du foncier et au risque spéculatif que connaît désormais notre commune.

Une nouvelle fois nous profitons de ce magazine pour alerter nos concitoyens sur le respect des limitations de vitesse et l'interdiction de stationnement gênant sur les trottoirs. Plusieurs dispositifs complémentaires de sécurité routière sont en cours d'installation sur la commune mais rien ne remplacera le civisme nécessaire dont nous devons tous faire preuve.

Je ne peux terminer cet éditto sans remercier toutes les personnes, élus, agents et concitoyens qui se sont investis pour aider le peuple Ukrainien dans cette tragédie qui dure déjà depuis trop longtemps.

Je vous souhaite de passer un bel et bon été.

Bien cordialement.

**Thierry Orveillon**  
Maire de Pleslin Trigavou

## CONSEIL DU 28 JANVIER 2022

### Médiathèque : avenants et bilan financier

A l'issue du chantier, pour lequel certaines réserves ne sont pas encore levées, le maître d'œuvre de l'opération a pu arrêter le coût global des avenants à 46 274 € HT.

Considérant que les marchés attribués par le Conseil Municipal lors de sa séance du 21 février 2020 représentaient un total de 1 349 907 € HT, le coût total des avenants ne représente que 3.43 % du total des marchés.

Pour information, le marché n'avait pas prévu de clause de révision comme cela peut se pratiquer et, considérant les lourdes évolutions qui ont affecté l'économie mondiale et les matériaux de construction en particulier, la collectivité a évité une dépense complémentaire de 80 859 € HT !

### La Ville-Even : Emplacement Réservé n°177 au PLUi : Aménagement de la voie douce reliant la Ville-Even au Bois-Rolland

Suite à l'intervention du Cabinet Prigent et associés de Dinan, géomètre expert, un document modificatif du parcellaire cadastral matérialisant l'aménagement de la voie douce reliant la Ville Even au Bois Rolland a été réalisé. Accord des élus pour autoriser le maire à prendre contact avec les propriétaires concernés afin de rentrer en négociation, et se porter acquéreur pour le compte de la commune de Pleslin-Trigavou des parcelles nécessaires à la réalisation de ce chemin. Les frais notariés (acquisitions) et de géomètre seront supportés par la commune.

### Rue de Gervily : Conventions d'occupation du domaine public

L'avant-projet définitif de la rue de Gervily a été approuvé, avec le calendrier suivant :

- Travaux réseaux et effacements : octobre 2021 janvier 2022 par les entreprises ERS de Taden et Colas.
- Travaux murets et espaces verts : février 2022 à mai 2022 par la SA Lequertier Eric.

### Etude urbaine, point d'étape

Le dernier comité de pilotage (COPIL) s'est tenu le jeudi 27 janvier dans le cadre du COPIL de restitution du Plan Guide en présence des différents partenaires (DDTM, Dinan Agglomération, EPF, CMA, CAUE).

Ce plan guide sera restitué au conseil municipal au cours de deux réunions présentant le projet final de chacune des opérations définies avec le bureau d'étude de l'Atelier de l'Ourcq et une réunion de programmation opérationnelle et financière des différentes actions. Le résultat de l'étude urbaine sera également présenté à la population sous la forme de panneaux d'exposition et de plusieurs réunions publiques thématiques.

### Dispositif cantine 1 €

Depuis le 1er avril 2019, l'Etat soutient la mise en place d'une tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 €. L'aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines scolaires en lien avec le quotient familial (QF).

A partir du 1er avril 2021, l'Etat a amplifié le dispositif :

- L'aide financière est passée de 2 € à 3 € par repas servi, facturé à 1 € maximum ;
- L'ensemble des communes éligibles à la dotation de solidarité rurale « péréquation » peuvent bénéficier de cette aide ;
- L'Etat s'engage à verser cette subvention pour 3 ans à minima, au travers de la signature d'une convention.

Pour permettre l'application du dispositif cantine à 1 € au 1er mars 2022, il convient de fixer les nouveaux tarifs suivants :

TRANCHE	QF	TARIF
1	0-800	1.00 €
2	801-1000	3.00 €
3	1001-1400	3.20 €
4	1401 et plus	3.40 €

Les anciens tarifs pour les enfants extérieurs à la commune et les adultes restent en application. A l'issue des 3 premières années de fonctionnement, et dans le cas de la fin du financement d'Etat, ce dispositif sera éventuellement revu.

### Préemption de la parcelle située entre le parking « rue Julien Lesaichot » et le parvis de l'église.

Cette parcelle, située entre le parking « rue Julien Lesaichot » et le parvis de l'église présente un réel intérêt dans le cadre du développement mis en évidence par l'étude urbaine en cours menée par l'Atelier de l'Ourcq. Les pourtours de l'église sont en effet considérés comme un point d'intérêt pour l'aménagement de l'espace public, son acquisition par la mairie permettra de structurer et d'optimiser le stationnement en structurant les bords de l'espace. Ce terrain sera acquis par voie de préemption pour un prix de 5 000 € hors frais de notaire, les frais d'acte étant à charge de la commune.

### Acquisition par la commune de l'espace situé devant l'ancien Proxi (24, rue Léon-Pépin)

Lors de la restructuration de la rue Léon-Pépin, un accord amiable avait été conclu entre le maire et les propriétaires de l'ancien Proxi pour que le parking privé soit rétrocédé à la commune après réalisation des travaux de la rue. Aujourd'hui les nouveaux propriétaires ont réalisé trois cellules commerciales et la rampe d'accès PMR à celles-ci. Accord des élus pour l'acquisition de cet espace d'environ 56 m<sup>2</sup> au prix total d'1 €. Un cabinet géomètre sera chargé d'effectuer les opérations de bornage, au frais de la commune.

### Harmonisation de la durée légale du temps de travail – Déclaration d'intention

Le cadre juridique applicable en matière d'organisation et de temps de travail doit donner lieu à une délibération du conseil municipal après avis du comité technique. Pour mémoire, conformément à l'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, il est mis fin au maintien des régimes dérogatoires et le temps de travail effectif est fixé à trente-cinq heures par semaine, le décompte du temps de travail étant réalisé sur la base d'une durée annuelle du travail effectif de 1607 heures (agent à temps complet). L'avis du comité technique sera donc sollicité.

### Accueil de service civique, demande d'agrément

Le service civique, créé par la loi du 10 mars 2010 s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou une personne morale de droit public. Ils accomplissent une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation, et ciblés par le dispositif, d'au moins 24 heures hebdomadaires. Les missions sont orientées auprès du public, principalement sur le terrain, et favorisant la cohésion nationale et la mixité sociale. Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier. Accord des élus pour demander cet agrément. Un 1er service civique pourrait accompagner les bénévoles pour l'inventaire du patrimoine bâti participatif qui sera lancé début avril.

La médiathèque sera un outil mis à disposition de cet inventaire : exposition, lien entre le/la service civique et les bénévoles, ordinateurs pour saisie des données, etc.



### Dinan Agglomération

#### Adoption du pacte fiscal et financier solidaire

Suite à la validation du nouveau pacte fiscal et financier au Conseil Communautaire du 20 décembre 2021, il est demandé aux communes membres de l'agglomération de délibérer sur ce pacte fiscal 2021-2026. Ce pacte est construit autour de 5 axes principaux :

- 1 Les fonds de concours
- 2 La dotation de solidarité communautaire

- 3 Le reversement des IFR des éoliens et centrales photovoltaïques
- 4 Le reversement du produit de foncier bâti communal perçus sur les zones d'activités communautaires
- 5 Le reversement de la taxe d'aménagement perçue sur les zones d'activités communautaires

Le fonds de concours a été abondé, avec une enveloppe de 6,275 millions réparti entre les communes de Dinan Agglomération. Pour Pleslin-Trigavou, ce fonds de concours est de 175 000 euros.

### Retour du service d'accueil de loisirs sans hébergement

Un point d'étape est fait sur ce retour de compétence, avec le bureau d'étude Penneec qui a rendu la phase « Diagnostic » de sa mission avec l'analyse des besoins sur le territoire que compose les communes de Pleslin Trigavou, Plouër-sur-Rance et Langrolay-sur-Rance.

Une visite du bâtiment de la Grabotais est programmée avec des experts le mardi 1er février pour envisager l'intérêt d'ouvrir des négociations avec Dinan Agglomération.

La question du transfert de la compétence reste complexe et le calendrier de reprise entre septembre 2022 et janvier 2023 dépendra de la levée complète des risques opérationnels.

### Adhésion au réseau Bruded

L'Association Bruded a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et en Loire Atlantique. Pour cela l'association met en réseau les collectivités pour qu'elles puissent partager leurs expériences et leur initiative de développement durable. L'adhésion à l'association est de 0.32 € par habitant pour une année, soit 1 232,32 € pour la commune de Pleslin-Trigavou. Accord des élus. Charlotte Geslain, adjointe, est désignée comme représentante de la commune.

### Subventions classes de découverte

Accord des élus pour maintenir, en 2022, la participation communale au tiers du coût de ces classes de découverte leur coût. Ce dispositif est également ouvert aux Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire accueillant des enfants de la commune.

### Subvention voyages scolaires (établissements extérieurs)

Accord des élus pour verser pour l'année 2022, une subvention de 35 € par élève pour les classes de découverte et voyages scolaires des écoles primaires, collèges et lycées accueillant les enfants de la commune.

### Subvention à l'OGEC

La dotation allouée à l'école privée, pour les enfants de Pleslin Trigavou inscrits au 1er janvier 2022, est versée en trois fois. Accord des élus pour verser un premier acompte de 15 150 €, calculé sur le tiers de la dotation 2021 ; le deuxième acompte sera versé en mai et le solde en octobre.

## CONSEIL DU 14 MARS 2022

En préambule :

Monsieur le Maire précise, concernant l'Ukraine que sept familles se sont proposées pour accueillir des réfugiés et la mairie est en contact quotidien avec la Préfecture pour coordonner cet accueil. Thierry Orveillon remercie particulièrement l'Adjoint aux Affaires Sociales pour son efficace coordination de l'action municipale ; il informe que la commune a fait l'acquisition de deux drapeaux ukrainiens qui seront installés sur les façades des mairies.

### RECENSEMENT

Le recensement vient de s'achever, les chiffres vérifiés par l'INSEE et communiqués au 1er janvier 2023 constitueront les données officielles au 1er janvier 2020

Nombre d'habitants	3 918	
Nombre de résidences principales	1 682	
Nombre de logements occasionnels	14	
Nombre de résidences secondaires	147	7,6 %
Nombre de logements vacants	95	5 %

Thierry Orveillon rappelle que cette augmentation continue du nombre d'habitants ces dernières années entraîne des conséquences sensibles en matière d'organisation des services publics communaux.

### Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2021 : Commune, Cuisine Centrale, Lotissement la Guyonnais, Lotissement la Ville Even

#### Approbation des comptes commune

Le compte de gestion retrace en dépenses et en recettes l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable public. Ce compte est conforme au compte administratif, pour lequel le maire ne prend pas part au vote.

Excédent reporté d'exercices antérieurs	1 989 951 €
Recettes	6 747 287 €
Dépenses	4 977 784 €
Excédent à reporter	1 769 502 €

La section de fonctionnement est excédentaire de 1 437 654 € : 77 000 € seront affectés à la section investissement, 1 360 654 € reportés en fonctionnement.

L'investissement se clôture sur un excédent de 331 848 €, reportés en investissement. Approuvé à l'unanimité.

#### Approbation des comptes cuisine centrale

Excédent reporté d'exercices antérieurs	73 585 €
Recettes	540 838 €
Dépenses	442 430 €
Excédent à reporter	98 407 €

La section de fonctionnement est excédentaire pour 70 370 €, affectés au fonctionnement 2022.

L'investissement, excédentaire de 28 037 €, est reporté à cette même section d'investissement 2022.

Approuvé à l'unanimité.

#### Approbation des comptes du lotissement de la Guyonnais

Recettes	231 €
Dépenses	23 635 €
Déficit à reporter	23 404 €

La section de fonctionnement est déficitaire pour 1 599 €, reportés en fonctionnement 2022.

La section investissement, déficitaire de 21 804 € et sera affecté en report à l'investissement 2022.

24 voix pour et 2 contre (Mmes Bichon et Renault)

#### Approbation des comptes du lotissement la Ville-Even

Recettes	480 252 €
Dépenses	515 775 €
Déficit à reporter	35 523 €

La section de fonctionnement est déficitaire de 24 €, reportés au fonctionnement.

La section investissement déficitaire pour 35 498 €, reportés à l'investissement 2022.

Approuvé à l'unanimité.

#### Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Un débat doit avoir lieu dans les communes de plus de 3500 habitants sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Les élus ont pris acte de ce DOB

#### Etude Urbaine : Avenant n°1 Atelier de l'Ourcq

Dans le cadre de l'Etude d'Aménagement et d'Urbanisme pour la constitution d'un plan de développement du cœur de bourg de Pleslin, du développement connexe du bourg de Trigavou et de l'étude sur le secteur de projet de l'écoquartier, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'Atelier de l'Ourcq un marché de maîtrise d'œuvre en date du 14 décembre. Cet avenant de 12 317 € est motivé par une demande du Maître d'ouvrage plus importante que ce qui était initialement convenu.

#### Services publics : création d'une agence postale communale

Au cours de l'année 2021, la Poste a pris la décision de réduire une nouvelle fois les horaires d'ouverture du bureau de Poste de Pleslin Trigavou. Elle met en avant la diminution de la fréquentation moyenne journalière, passée de 107 visites par jour en 2012 à 55 visites par jour en 2009, soit une réduction de 9% par an (48.5% en 7 ans). En 2021, le bureau de Poste n'a pas retrouvé sa fréquentation constatée avant la crise sanitaire et se maintient à 40 visites par jour en moyenne.

La structure des opérations fait apparaître une forte proportion des opérations liées au métier historique de la Poste « courrier – colis – remise d'objets », qui pèsent 84.3 % du total des opérations.

Les autres opérations (actions commerciales, téléphonie mobile, vente de tablettes, opérations complexes, produits tiers) ne représentent que 10.7 % des opérations. Enfin, les opérations bancaires ne totalisent que 4.9 % des opérations réalisées dans le bureau de Poste de Pleslin Trigavou : 3.8 % sont des opérations de retrait d'argent et 1.1 % concerne le dépôt d'argent.

En application de la loi n° 2005-516 du 20 mai 2005, il peut être envisagé de créer une agence postale communale. A Pleslin Trigavou, 87.9 % des opérations du bureau de Poste sont réalisables en agence postale et la Poste s'engagerait à maintenir le distributeur de billets de la Banque Postale à son emplacement actuel.

L'Agence postale communale serait donc installée dans les locaux actuels de la Poste qui pourraient faire l'objet d'une mutualisation avec un espace France Service labellisé par l'Etat. Ainsi la collectivité assurera la pérennisation sur son territoire d'un certain nombre de produits postaux qu'il paraît essentiel de pouvoir offrir avec une certaine proximité et complètera l'offre de services publics apportés à la population.

En contrepartie, la Poste versera à la commune une indemnité compensatrice forfaitaire permettant globalement de couvrir les coûts pouvant être supportés par la commune (1 074 € mensuels, soit 12 888 € par an). Celle-ci est complétée par une prime au démarrage correspondant à trois fois la rémunération mensuelle. Par ailleurs, un financement sera obtenu pour les travaux d'aménagement des locaux. Voir l'article listant les services postaux, les services financiers et les produits tiers qui seront proposés dans cette agence postale communale.

#### Convention d'assistance juridique

La commune éprouve fréquemment le besoin d'être éclairée sur les décisions à prendre pour assurer la meilleure sécurité juridique possible dans le domaine du droit public. Afin de prévenir, dans la mesure du possible, tout type de difficultés et, lorsqu'elles surviennent pouvoir agir au plus vite, il souhaite faire appel au cabinet Martin Avocats pour une mission générale de conseil et d'assistance. Accord des élus pour signer cette convention.

#### Adhésion de Beaussais-sur-Mer à Dinan Agglomération

Par délibération en date du 8 novembre 2021, le conseil municipal de Beaussais-sur-Mer a décidé à l'unanimité, d'une part, de se retirer de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude et d'autre part d'adhérer à Dinan Agglomération, à compter du 1er janvier 2023.

Une étude d'impact présentant une estimation des incidences de l'opération sur les ressources et les charges ainsi que sur le personnel de la commune et établissements publics de coopération intercommunale concernés a été réalisée.

Le conseil communautaire de Dinan Agglomération a décidé, par délibération en date du 20 décembre 2021 et à la majorité des voix, d'étendre son périmètre à cette collectivité.

Les élus ont approuvé, à la majorité, cette adhésion avec 22 voix pour, trois contre (Annie Darot, Philippe Martineau, Laurent Frankowsky), Sylvie Vadis ne prenant pas part au vote en tant que correspondante de presse exerçant son activité sur le secteur de Beaussais sur Mer.

#### Dinan Agglomération

##### Mise à disposition d'un conseiller numérique

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement et de l'appel à projet « Conseillers Numériques France Services », le conseil communautaire de Dinan Agglomération en date du 19 juillet 2021 a créé un poste de Conseiller numérique afin de le déployer dans les communes volontaires et au sein de services communautaires (bibliothèques d'intérêt communautaire et service Habitat). Flore Huguette a été recrutée via un contrat de projet pour la durée du programme (2 ans) par Dinan Agglomération et elle aura pour missions d'intervenir notamment sur la commune de Pleslin Trigavou, à hauteur d'une demi-journée toutes les semaines.

Dans ce cadre, une convention de mise à disposition de service est mise en place entre Dinan Agglomération et les communes concernées. Accord des élus.

#### Atlas de l'inventaire de la Biodiversité

L'Adjointe à l'Environnement rappelle aux conseillers municipaux l'objectif de l'opération Atlas de la Biodiversité qui consiste en la réalisation d'un état des lieux de la biodiversité sur les 24 communes engagées. Cet état des lieux permettra l'identification d'enjeux en fonction des espèces en présence sur le territoire de chaque commune et la définition d'actions ciblées en faveur de la biodiversité communale. Plusieurs ateliers thématiques sont proposés par Dinan Agglomération

depuis le début de l'année et animations pédagogiques prises en charge par Dinan agglomération peuvent être demandées par les écoles. Des inventaires naturalistes vont avoir lieu en mars sur la commune de Pleslin Trigavou de jour et de nuit. Chaque habitant est invité à contribuer à cet inventaire en renseignant ses observations d'animaux (vivants ou morts) sur la plateforme de Dinan Agglomération. Ces informations participeront notamment à l'identification de zones de circulation pouvant nécessiter des aménagements de protection.

## CONSEIL DU 6 AVRIL 2022

En préambule, M. le Maire précise qu'un regroupement de gens du voyage a été autorisé par la municipalité sur l'aire de camping-car de la commune, suite à la demande d'une famille de Pleslin Trigavou, pour accompagner un membre de leur famille en fin de vie.

### Vote des taux d'imposition 2022

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Les taux du foncier bâti et foncier non-bâti sont inchangés depuis 2004, la commission des finances a souhaité construire un budget 2022 sans augmenter la pression fiscale des contribuables.

Les taux et les produits attendus pour 2022 sont les suivants :

	BASE IMPOSITION	TAUX DE RÉFÉRENCE 2021	TAUX PROPOSÉ
Taxe foncier bâti	2 798 000	36.43 %	36.43 %
Taxe foncier non bâti	112 500	61.98 %	61.98 %

### Budget communal : vote des autorisations de programmes et crédits de paiements

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année. Pour 2022, ces autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) concernent :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2022	CP 2023
AP 1	Aménagement rue de Gervily	528 780 €	528 780 €	0 €
AP 2	Herissais et voie douce	373 632 €	265 600 €	108 032 €

### Vote des subventions 2022

Propositions de la Commission des Finances :

ASSOCIATIONS LOCALES ET CANTONALES	
Associations scolaires et para scolaires	
1) Association parents élèves école Trigavou	360 €
2) Conseil parents d'élèves école publique Pleslin -APE-	360 €
3) Association parents d'élèves école privée	360 €
4) Coopérative scolaire de Trigavou	360 €
5) Coopérative scolaire de Pleslin	360 €
6) Ogec 465 € x 103	47 895 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 695 €</b>
Associations sportives	
10) Cyclo Club d'Armor	80 €
11) Skol Gouren	350 €
12) Danse et Gymnastique	400 €
14) Armor Danse	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 030 €</b>
Culture et Loisirs	
20) Loisirs Amitiés	635 €
<b>TOTAL</b>	<b>635 €</b>
Action sociale et santé	
31) Anim'âges Dinan	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 €</b>
Divers	
40) FNACA/AAC Pleslin Trig/Trémereuc (Sub75€+Médailles100€)	175 €
<b>TOTAL</b>	<b>175 €</b>

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET AUTRES	
Environnement	
50) Eaux et rivières de Bretagne APPSB	40 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 €</b>
Associations scolaires et para scolaires	
61) Centre formation Apprentis Côtes d'Armor 50€ x1	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 €</b>
Culture et Loisirs	
20) Loisirs Amitiés	635 €
<b>TOTAL</b>	<b>635 €</b>
Action sociale et santé	
70) ADAPEI Papillons blancs des Côtes d'Armor	40 €
71) Association des donneurs de sang	50 €
73) Steredenn (FJT du Pont Pinet)	180 €
74) Alcool assistance la Croix d'or Dinan	80 €
75) Les restaurants du cœur (280+250 € exceptionnel)	530 €
76) Solidarité Dinan Banque Alimentaire Dinan (280+250€ except+530€ pour 2021)	1 060 €
77) Secours catholique 22 (280+250 € exceptionnel)	530 €
78) Secours Populaire (280+250 € exceptionnel)	530 €
80) Association Jalmalv 22	20 €

82) Association des Laryngectomisés	20 €
83) Handi'chiens	100 €
84) Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes St Cast	20 €
85) UNAFAM Délégation des Côtes d'Armor Guingamp	20 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 180 €</b>

DIVERS	
90) La prévention routière	30 €
91) Centre d'Information des droits de la Femme	30 €
94) ADPC Protection civile de Dinan subv exceptionnelle	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>160 €</b>

<b>TOTAL Général</b>	<b>55 065 €</b>
----------------------	-----------------

En attente du vote lors d'une prochaine séance de subventions qui n'ont pas encore été sollicitées par les associations auxquelles elles sont habituellement accordées.

### Modification des tarifs du budget annexe de la cuisine centrale

Constatant une stabilité des dépenses et, tenant compte du bilan de l'année 2021, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de modifier la délibération en date du 09 avril 2021 concernant les tarifs applicables pour le budget annexe de la cuisine centrale, à savoir :

DESIGNATION	TARIFS
Repas pour les enfants des cantines scolaires	3 € 60 par repas
Repas Accueil de Loisirs sans Hébergement	4 € 90 par repas
Repas portage à domicile	5 € 55 par repas
<b>RESIDENCE DE L'ORME</b>	
Petit déjeuner	0 € 70
Déjeuner	5 € 05
Goûter	0 € 25
Dîner	4 € 80
soit 10 € 80 par jour	

Ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022.

### Vote des budgets primitifs 2022 (commune, cuisine centrale, lotissement de la Guyonnais, lotissement de la Ville Even)

#### Approbation du budget principal

Par 24 voix pour et 2 voix contre (Mmes Bichon et Renault) le budget communal est adopté :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	4 680 659, 51 €	2 702 603, 94 €
RECETTES	4 680 659, 51 €	2 702 603, 94 €

### Approbation du budget annexe cuisine centrale

Ce budget est adopté à l'unanimité.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	514 360, 38 €	40 350, 98 €
RECETTES	514 360, 38 €	40 350, 98 €

### Approbation du budget annexe lotissement la Guyonnais

Ce budget est adopté à l'unanimité.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	23 405, 33 €	21 804, 67 €
RECETTES	23 405, 33 €	21 804, 67 €

### Approbation du budget annexe lotissement la Ville Even

Ce budget est adopté à l'unanimité.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	731 824 €	730 721, 56 €
RECETTES	731 824 €	730 721, 56 €

### Soutien à l'Ukraine

Le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de verser une subvention de 1 132 € 50 à l'association Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) pour venir en aide aux sinistrés de la guerre en Ukraine, soit l'équivalent de 0.30 € par habitant population INSEE 2022.

### Médiathèque avenant

Dans le cadre des travaux de création de la médiathèque, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise CRD un marché de travaux en date du 10 mars 2020 pour le lot n°1 Démolition gros œuvre aménagements extérieurs. Un avenant en plus-value de 13 950.00 € HT est motivé par les travaux d'aménagement d'un espace scénique et d'un jardin à l'arrière du bâtiment demandé par le maître d'ouvrage. Deux contres, Mmes Bichon et Renault.

### Intégration au Domaine Public des voies, réseaux et espaces verts de la 2<sup>e</sup> tranche du lotissement de la Ménardière

Dans le cadre de la création de la deuxième tranche du lotissement de la Ménardière, la société COOPALIS, lotisseur comme prévu lors du permis d'aménager, a sollicité le classement dans le domaine public communal des voies et réseaux, ainsi que des espaces verts.

Considérant les constructions étant achevées et un certain nombre de travaux complémentaires demandés par la Commune ayant été réalisés, les élus ont approuvé cette demande d'intégration.

## Questions Diverses

### Subvention ogec

Suite au vote de la dotation pour l'OGEC d'un montant de 465 € par enfant pour l'année 2022, une dotation de 47 895 € a été allouée pour les 103 enfants de Pleslin Trigavou inscrits à l'école privée au 01.01.2022.

Un premier versement de 15 150 € correspondant au 1er acompte est intervenu en février 2022. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité AUTORISE un deuxième versement de 16 372 € en mai 2022 et le versement du solde de 16 373 € en octobre 2022.

### Subvention classe de découverte projet cirque Groupe Scolaire Charles Josselin

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de verser sur le compte Coopérative scolaire de l'école publique Charles Josselin, une subvention de 1 717 € correspondant au financement d'un tiers du coût du « projet cirque ».

### Subvention classe de découverte centre nautique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de verser sur le compte Coopérative scolaire de l'école publique Charles Josselin, une subvention de 350 € correspondant au tiers du coût de la classe de découverte au centre nautique intercommunal.

## CONSEIL DU 2 JUIN 2022

### Médiathèque

Avenants. Une moins-value de 3 454 € HT est motivée par des travaux intérieurs non réalisés par Armor Peinture. Deux voix contre, Bénédicte Renault et Françoise Bichon. Des travaux supplémentaires d'aménagement d'un espace scénique et d'un jardin à l'arrière du bâtiment ont été demandés à l'entreprise CRD par le maître d'ouvrage, pour un montant de 9 619 € HT (deux contre, Bénédicte Renault et Françoise Bichon). Inauguration du Triplex. L'inauguration officielle de la médiathèque aura lieu samedi 9 juillet. Une soirée inaugurative ouverte à tous est également programmée le vendredi 8 juillet en début de soirée sur l'espace scénique.

### Etude urbaine, plan de communication.

Trois actions sont programmées pour sensibiliser la population aux résultats de l'étude urbaine menée par la commune avec l'Atelier de l'Ourcq :

- Une exposition sur le thème Pleslin Trigavou hier et demain est programmée dans la salle culturelle de la médiathèque. Cette occasion sera l'occasion de présenter des panneaux explicatifs des actions programmées par l'étude. Un film sur les écoquartiers sera proposé ainsi qu'un espace destiné aux enfants pour dessiner leurs idées du Pleslin Trigavou de demain. Des anciennes photos et cartes postales de nos deux bourgs seront également exposées.

- Une réunion publique est prévue vendredi 9 septembre.

### La Ville Even, modalités de commercialisation et conditions relatives à la vente des lots libres.

La commune de Pleslin Trigavou a fait le choix de créer un lotissement communal à la Ville Even afin d'y réaliser un projet d'urbanisation qualitatif. Il est proposé d'ouvrir à la vente 21 lots à bâtir libres de constructeurs. Un règlement d'attribution des lots et conditions relatives à la vente a été établi, répondant à plusieurs objectifs :

- Maitriser l'aménagement en élaborant un quartier qualitatif et répondant aux aspirations des futurs habitants.
- Maitriser la pression foncière et éviter la spéculation immobilière.
- Accueillir une nouvelle population propriétaire en cohérence avec le PLUiH de Dinan Agglomération
- Permettre l'accession à la propriété y compris pour des ménages aux revenus modérés.
- Optimiser le fonctionnement des équipements publics notamment scolaires.
- De définir les critères d'attribution de ces lots.
- D'imposer certaines obligations aux acquéreurs de lots.

Le prix de vente est de 130 € le m<sup>2</sup>, allant de 48 360 € pour 372 m<sup>2</sup> à 72 930 € pour un terrain de 561 m<sup>2</sup>.

Un règlement précise les critères d'attribution et le nombre de point attribué qui répondent :

- A la qualité de primo-accédant
- A la somme des revenus fiscaux
- Au lieu de résidence
- Au lieu de travail
- A la composition du foyer

Procédure pour candidater :

Les candidatures seront traitées par la commission d'aménagement du territoire qui classera les candidatures en fonction du nombre de points que les postulants se seront vu attribués. A la fin de la procédure, le notaire établira un classement définitif de tous les candidats.

**Clauses anti-spéculatives :** pour réaliser les objets fixés par la commune et éviter toute spéculation, contraire à l'esprit des cessions consenties par la commune à un prix préférentiel, la commune a décidé de se prémunir contre d'éventuelles dérives par le biais de clauses anti-spéculatives qui seront plus amplement détaillées dans le règlement.

### Avis consultation publique EARL du Petit-Rocher

Une délibération a été prise à la suite du Conseil Municipal du 8 octobre 2021 dans le cadre d'un avis sur la consultation publique qui s'est déroulée du 20/09/2021 au 18/10/2021. Cette procédure a fait l'objet d'un refus par arrêté de la Préfecture en date du 25/01/2022 et affiché en mairie du 31/01 au 28/02/2022. Une nouvelle consultation du public a été ouverte du 19/04/2022 au 17/05/2022, à la mairie de Pleslin Trigavou sur la demande présentée par l'EARL du Petit Rocher pour l'augmentation des effectifs vaches laitières et mise à jour du plan d'épandage au lieu-dit Le Petit Rocher à Pleslin Trigavou. (Augmentation des effectifs d'un élevage bovin qui comprendra après projet un nouvel effectif de 275 vaches laitières avec extension de la stabulation et la mise à jour du

plan d'épandage de l'élevage bovin laitier de l'EARL du Petit Rocher). Le projet ne fait plus référence à la construction d'un méthaniseur sur l'exploitation. Avis favorable des élus (quatre abstentions), sous réserve que les fonctionnaires d'Etat en charge du dossier ne décèlent aucune anomalies.

### Dinan Agglomération. Convention de gestion des eaux pluviales, prolongation d'une année.

Dinan Agglomération exerce, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence «eaux pluviales urbaines». Dans l'attente de la mise en place d'une organisation pérenne et afin d'assurer la continuité du service public, avec un inventaire en cours depuis juin 2021. Compte tenu du temps que requiert la mise en œuvre de cette procédure de transfert, l'organisation ne pourra pas être mise en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il convient donc de proroger la convention initiale d'une durée d'un an supplémentaire, par le biais d'un avenant. Accord des élus.

### Questions Diverses

Subventions. Certaines associations ont présenté leur demande depuis le 6 avril, date du vote des subventions. Le Ruffian Savate Club obtient 100 €, la chambre des Métiers des Côtes d'Armor 60 €. Pour la classe de découverte de l'école Georges-Hervé au centre nautique intercommunal, une subvention de 493 € correspondant au tiers du coût est accordée.

## Minorité

### • CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER

Nous avons voté contre les avenants concernant la médiathèque pour une somme globale de 29 249,49 € HT dont un avenant de 1417,38 € HT qui concerne la trappe d'accès à la vmc. Il est anormal que cela n'ait pas été compris dans le devis initial.

Cantine à 1€ depuis le 1<sup>er</sup> mars pour les enfants des familles à faibles revenus. Ceux-ci auront au moins 1 repas par jour équilibré pour un prix modique .

### • CONSEIL MUNICIPAL DU 08/03/22

Approbation des comptes de gestion : il est dommage que nous soyons obligés d'interpeller le délégué aux finances sur les augmentations exorbitantes des dépenses sur les postes suivants : eau, frais de télécommunication etc., Ceci devrait être vu en commission des finances avant une présentation devant le conseil municipal.

### • CONSEIL MUNICIPAL DU 06/04/22

Nous avons voté contre le budget primitif de la commune et l'avenant de la médiathèque d'un montant de 10 000€ supplémentaire concernant un changement de projet pour l'aménagement extérieur.

Nous vous souhaitons de passer un agréable été et de bonnes vacances.

Nous nous tenons à votre disposition.

contact.pleslin.trigavou2020@gmail.com



## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

PREMIER TOUR	COMMUNE	%
Inscrits	3133	100,00
Participation / Votants	2544	81,20
Exprimés	2480	
NATHALIE ARTHAUD	25	1,01
FABIEN ROUSSEL	54	2,18
EMMANUEL MACRON	709	28,59
JEAN LASSALLE	81	3,27
MARINE LE PEN	679	27,38
ERIC ZEMMOUR	117	4,72
JEAN-LUC MELENCHON	477	19,23
ANNE HIDALGO	58	2,34
YANNICK JADOT	141	5,69
VALÉRIE PECRESSE	70	2,82
PHILIPPE POUTOU	28	1,13
NICOLAS DUPONT AIGNAN	41	1,65

SECOND TOUR	COMMUNE	%
Inscrits	3132	100,00
Participation / Votants	2497	79,73
Exprimés	2266	
EMMANUEL MACRON	1256	55,43
MARINE LE PEN	1010	44,57

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PREMIER TOUR	COMMUNE	%
Inscrits	3132	100,00
Participation / Votants	1629	52,01
Exprimés	1582	
HERVE BERVILLE	500	31,61
FRANCK BONVOISIN	7	0,44
ANTOINE KIEFFER	337	21,30
JEAN-LUC SICRE	9	0,57
EUGENIE CROKAERT	59	3,73
RAPHAEL DROUILLET	27	1,71
HELENA MARIE	20	1,26
LUCIE HERBLIN	15	0,95
MICHEL DESBOIS	94	5,94
SERGE MONROCQ	38	2,40
SOPHIE HUBERT	18	1,14
BRUNO RICARD	458	28,95

SECOND TOUR	COMMUNE	%
Inscrits	3132	100
Participation / Votants	1537	49,07
Exprimés	1404	
HERVE BERVILLE	680	48,43
BRUNO RICARD	724	51,57

## OUVERTURE DE LA MAISON DES SERVICES DE PLESLIN TRIGAVOU LE 5 JUILLET 2022

La Maison des Services de Pleslin Trigavou ouvrira ses portes à la population le 5 juillet prochain. Située dans les locaux communaux abritant actuellement la poste, elle offrira aux habitants du bassin de vie de notre commune une offre de services composée d'une agence postale communale et d'un espace France Services en cours de labellisation.



Bâtiment de La Poste mis en service il y a 60 ans

### L'Agence POSTALE COMMUNALE

Comme vous avez pu le remarquer depuis plusieurs années, La Poste a fait le choix de réduire fortement les horaires d'ouverture de nombreux bureaux de poste, au regard de la baisse de fréquentation liée à l'usage du numérique. De même, de nombreux établissements bancaires, dont la Banque postale, suppriment les uns après les autres les distributeurs de billets qu'ils jugent non rentables dans des zones rurales. Notre commune n'a pas été épargnée par cette politique et force est de constater que l'amplitude horaire de notre bureau de poste n'était pas à l'abri d'une énième diminution à courte échéance. La pérennité du distributeur de billet, gérée par la Banque Postale, était également fortement compromise, quand bien même s'agissait-il du seul point de retrait d'argent sur notre commune.

Comme beaucoup de communes en France, nous avons fait le choix, en lien avec La Poste et la Banque Postale, d'ouvrir une

agence postale communale, garante des horaires d'ouverture actuels. De plus, La Banque Postale s'est engagée à installer un nouveau distributeur de billets sur le pignon ouest du bâtiment, assurant ainsi une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La Poste et la Banque Postale ont déménagé les locaux et retiré l'actuel distributeur de billets. Nous prévoyons, après quelques travaux d'agencement, l'ouverture de l'agence postale communale le 5 juillet. Le déplacement du nouveau distributeur nécessite quant à lui des travaux de gros œuvre et devrait être installé au plus tard en novembre prochain.

**Les horaires d'ouverture de l'agence postale communale : 8h30 à 12h30 du lundi au samedi.**



# France services

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### L'Espace FRANCE SERVICES

En lien étroit avec la Sous-Préfecture de Dinan et la Préfecture des Côtes-d'Armor, la commune a déposé un dossier de candidature à la labellisation France Services. Après labellisation, cet Espace France Services sera votre relais auprès de cinq partenaires nationaux que sont :

- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- la Caisse d'Assurance Familiale,
- la Mutualité Sociale Agricole,
- la Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail,
- Pôle Emploi

Ainsi que plusieurs services de l'Etat tels que :

- le Ministère de l'Intérieur,
- Ministère des Finances/Direction Départementale des Finances Publiques,

• Ministère de la Justice/Conseil Départemental d'Accès aux Droits des Côtes d'Armor). Cet espace permettra à l'ensemble de la population du bassin de vie de Pleslin Trigavou d'être au plus près des différentes administrations et d'obtenir l'aide nécessaire dans leur quotidien. Installée dans les locaux de la maison des services de Pleslin Trigavou, elle participera activement à la redynamisation du centre bourg.

**Les horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 du lundi au samedi.**

**FRANCE SERVICES vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :**



Agence nationale des titres sécurisés





## Deux nouvelles venues avec l'ouverture de la Masion des Services : Sabrina Fillion-Pennec et Marie- Reine Aubrée



De gauche à droite : Sabrina Fillion-Pennec et Marie-Reine Aubrée

### Pouvez-vous vous présenter ?

**Sabrina :** J'ai 46 ans, après l'obtention d'un bac professionnel sciences médico-sociales et des études de psychologie, j'ai passé mon concours de gardien de police municipale et ai passé 26 ans au service des administrés sur des communes du littoral proche. Désireuse de donner un nouveau tournant à ma carrière professionnelle, j'ai longuement cherché à m'orienter vers un emploi proche des gens, dans le domaine du service aux administrés, qui serait la continuité de mes années de terrain. Résidente depuis peu sur le bassin Dinannais, je suis heureuse d'intégrer une commune à dimension humaine proche de chez moi.

**Marie-Reine :** J'ai 59 ans, secrétaire de formation, j'ai débuté ma carrière professionnelle par différentes missions intérimaires. C'est lors de ces missions que j'ai intégré, pendant 15 ans, l'équipe d'Armor Immobilier syndic de copropriétés à Rennes (aujourd'hui Foncia) pour la gestion d'immeubles en binôme avec une comptable.

Après la naissance de mon 4<sup>e</sup> enfant, j'ai repris l'entreprise familiale que ma mère a dû laisser pour raisons de santé. Entreprise de « vente à emporter » que j'ai tenue pendant 14 ans à Dinard. Un changement de situation familiale m'a conduit à céder l'entreprise. J'ai pu apprendre un nouveau métier en intégrant les services de la Poste en décembre 2015 en tant qu'intérimaire. J'ai géré le bureau de Saint-Lunaire en pleine autonomie puis celui de Pleslin Trigavou depuis août 2020.

### Qu'est-ce qui vous a attirée dans le projet de l'ouverture d'un espace France Service au sein d'une agence postale communale ?

**Sabrina :** J'ai découvert le métier de chargée d'accueil France Service durant mes recherches de réorientation professionnelle,

je cherchais un métier administratif tourné vers la population, avec du contact et la notion de service public : aider les gens au quotidien, et donner une bonne image de la collectivité en général. J'ai rencontré les agents France Service des environs, me suis informée et ai candidaté sur des annonces répondant à mes attentes. Par chance, la commune de Pleslin Trigavou a remarqué mon profil et m'a recrutée.

**Marie-Reine :** Lorsque j'ai appris que ce bureau allait devenir Agence Postale Communale, il m'a paru évident de soumettre ma candidature. J'aime ce métier, je connais bien les usagers et suis prête à m'investir pleinement pour leur apporter tout mon soutien dans les nouveaux services proposés.

Un nouveau défi s'offre à moi, élargir mes domaines de compétences, faire évoluer et pérenniser cette mission d'accompagnement avec toute la bienveillance que cela impose.

### Et quelle sera votre mission ?

**Sabrina :** Ma mission « d'animatrice France Services » aura pour but d'accompagner les habitants de Pleslin Trigavou et des communes environnantes, avec ma binôme Marie-Reine Aubrée, dans l'accomplissement de leurs démarches administratives en ligne, particulièrement en lien avec nos partenaires comme la CAF, les Impôts, la retraite, pôle emploi, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Agence Nationale des Titres Sécurisés...), mais aussi essayer de faire venir des partenaires pour mettre en place des permanences. J'aurai comme rôle de promouvoir notre nouveau service auprès des communes environnantes. Ce service se fera avec ou sans rendez-vous selon les besoins, un espace « numérique en libre-service » sera à disposition du public, au sein de notre agence postale communale, lieu indispensable en terme de service public et de lien social communal.

**Marie-Reine :** Ma mission de « Chargée de Clientèle Agence Postale Communale » est de continuer à assurer les services postaux tels que :

- Affranchissements lettres et colis ordinaires ou recommandés
  - Ventes de produits : timbres, enveloppes, emballages colissimo, chronopost
  - Dépôts et retraits d'objets y compris recommandés
  - Services de proximité : contrat de réexpédition, garde de courriers, abonnement mobilité, procuration courrier
  - Dépôts et retraits d'espèces sur CCP, postépargne et livrets épargne
  - Dépôts de chèques sur compte courant CCP et comptes épargne
- Je serais également en soutien de Sabrina Filon Pennec, animatrice référente France Services. Je suis sûre que nous saurons mettre tout en œuvre pour mener à bien ces objectifs, accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et maintenir ce service de proximité indispensable.

## Mission argent de poche

Ce mercredi 16 février, une nouvelle mission « Argent de poche » a réuni cinq jeunes volontaires dont Lucas qui participe pour la 1<sup>ère</sup> fois. Tous s'accordent à qualifier la matinée de « trop bien ! ». « L'esprit d'équipe est là » précise Enori.

William Devaux, animateur, fait un parallèle avec le sport d'équipe. La convivialité et la solidarité sont de mise. Trois chantiers étaient au programme: nettoyage de vitres et de mobilier scolaire, rangement de produits d'entretien, et tri de documents.

Katell se félicite : On a bien travaillé ! Les vitres étaient très sales. En partant, on s'est dit que tout le monde allait remarquer notre intervention. C'est gratifiant !

Prudence avoue que lorsqu'elle a vu la masse de produits à ranger, elle s'est dit que « ce serait difficile. Mais à plusieurs, c'est plus motivant... Au final, on a réussi dans les temps. »

Et puis, « même si c'est une petite enveloppe, un peu d'argent de poche est le bienvenu » conclut Irvin.

De quoi donner du sens à leur investissement tant pour le service rendu aux agents qui pourront se libérer pour autre chose que pour les 15 € perçus.

Prochaines missions prévues cet été. Information et dossier d'inscription sur le site de la mairie ou sur place.



## Visite à la Grelinette

Les élèves de l'école Charles-Josselin de Trigavou sont venus visiter le jardin du « champ de la grelinette » (maraichage diversifié certifié bio vente directe) le lundi 4 avril à la Mare-Denier sur la commune de Trigavou.

Au programme : reconnaissance des légumes dans leur milieu de culture, observation des abeilles sauvages, du bassin ... Cette année comme les précédentes, les enfants étaient très attentifs et toujours plein de questions. Ils ont également pu observer du lombricompost fabriqué sur la ferme, sujet qu'ils aborderont avec les institutrices. Les vers de terre suscitent toujours beaucoup d'attention ! Un atelier semis était organisé. Ces derniers ont été mis dans la serre de multiplication et quelques semaines plus tard ont permis de planter dans le potager de l'école.

Cette année le champ de la grelinette a également participé à la fête du jardin organisé par l'association Kastel Douar le 26 juin au château de la Motte-Olivet à Pleslin. Une visite du jardin est prévue le samedi 3 juillet sur réservation au 06 01 96 38 60.



## Photo insolite Un pic épeiche saisi sur le vif

Bastien Marie, jeune conseiller municipal, n'a pas manqué l'occasion de saisir sur le vif un pic épeiche, dans le jardin de la maison familiale à la Grabotais. « Il est en train de manger des graines sur la cabane à oiseaux que ma sœur, Lina, a fabriquée avec mon père » explique le jeune photographe, qui, du coup, en a profité pour faire quelques recherches sur cet oiseau. « C'est l'espèce de pics la plus répandue et la plus commune en Europe et dans le Nord de l'Asie. Faisant partie des pics de taille moyenne, il se caractérise par un plumage rayé de blanc et de noir et une tache rouge écarlate sur le bas du ventre près de la queue.

Le Pic épeiche vit solitaire ou en couple dans un territoire dont il ne s'éloigne pas, même en hiver, les mâles sont les plus sédentaires ». Une leçon d'histoire naturelle, assortie d'une jolie photo, merci à Bastien !

Si vous aussi vous avez des photos insolites prises sur la commune, n'hésitez pas à les envoyer sous format .jpg à l'adresse suivante : [sylvie.mairiepleslin@gmail.com](mailto:sylvie.mairiepleslin@gmail.com)



# La redynamisation du bourg porte ses fruits !

## Une opticienne...

Anaëlle Lamy, diplômée en 2013 de l'école Fizeau à Fougères (Ille-et-Vilaine), a tout de suite démarrée en tant que salariée, le temps d'acquérir une solide expérience dans son activité et obtenir un diplôme supplémentaire en 2017.

« Après une étude de marché, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie, j'ai choisi de m'installer à Pleslin Trigavou. Une ville agréable, dynamique, à taille humaine et en pleine expansion. Lorsque j'ai eu connaissance de l'existence de ces cellules commerciales, je me suis dit que c'était là que je voulais créer la boutique » confie celle qui a ouvert la boutique à lunettes.

Anaëlle propose un choix de montures destinées aux adultes comme aux plus jeunes, des verres fabriqués en France, ainsi que la commande de lentilles (et de produits lentilles) ; assure la réparation et fait le lien avec la majorité des mutuelles pour les prises en charge.

**La boutique à lunettes**, au 24 D rue Léon-Pépin, est ouverte du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h 30. (Possibilité de rdv le midi ou le soir entre 18h30 et 19h) Courriel : [laboutiquealunettes@gmail.com](mailto:laboutiquealunettes@gmail.com)  
Téléphone 02 96 82 16 85 ou au 07 89 02 02 81



## Un photographe...



Jordann Corre, 30 ans, est originaire du Finistère et il pratique la photo, comme la vidéo depuis ses 14 ans. Une véritable passion devenue son métier, après une reconversion pour celui qui a été gendarme pendant 11 ans. S'il a appris seul les techniques photographiques et utilisation des logiciels de montage et retouche Adobe, photoshop, première pro, Jordan a intégré la faculté des métiers de Bruz afin de parfaire ses connaissances et pratiques acquises depuis plusieurs années dans son ancien métier de gendarme. Photographe professionnel diplômé depuis deux ans, avec l'obtention d'un BTM « brevet technique des métiers de photographe » délivré par la faculté des métiers de Bruz-Ker Lann), Jordan était à la recherche d'un commerce depuis l'été dernier pour pratiquer cette profession à son compte. « J'ai eu l'opportunité de pouvoir m'installer et ouvrir mon studio sur la commune, un endroit fort intéressant car situé dans une zone de chalandise vierge, les photographes les plus proches ayant pignon sur rue étant situés à Plancoët, Dinard et Dinan » explique le photographe. Il propose au studio différentes prestations : photos d'identité, développements/tirages petit et grand format, réalisation de reportages pour des événements tels que mariage, enterrement de vie de jeune fille ou de jeune homme, baptême... Sans oublier des shooting photo pour la famille, le couple, la grossesse, la naissance. Jordan photographie propose également la numérisation de négatifs, retouches et restaurations de photos anciennes, photographie Corporate et vidéos, l'ensemble des prises de vues peuvent être également réalisées par drone.

**Jordan photographie**, 24 B rue Léon-Pépin, ouvert du mardi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h ; les vendredis de 9 h à 17 h ; les samedis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.  
Tel : 09 54 49 46 70  
Site internet : [jordann-photographie.com](http://jordann-photographie.com)

## Et un bar-restaurant !

Ils sont quatre. Quatre à se connaître depuis un bon bout de temps : Rémi Peltier, habitant Pleslin Trigavou ; Guillaume Loreau et Guillaume Rebour, natifs de Pleslin, ayant suivi leur scolarité dans la commune et Faustine Ragueneil, belle-sœur de Rémi. Quatre à reconnaître avoir sauté sur l'occasion lorsqu'ils ont appris que le Talys était en vente « c'est un emplacement exceptionnel, il y a un excellent potentiel. Il y avait quelque chose à faire, chacun d'entre nous a apporté ses compétences dans cette aventure » expliquent-ils. Faustine, par exemple, avec ses talents aux fourneaux : chef cuisinot à Cancale, avec une quinzaine d'années d'expérience ; Guillaume Loreau, qui travaillait à la brasserie au Super U de Pleurtuit ; Guillaume Rebour et Rémi Peltier s'associant pour créer, après de gros travaux, « La Lanterne ». « On voulait un nom facile à retenir. Et notre enseigne sera, forcément, une lanterne ! » sourit le quatuor. Si la Lanterne propose un menu le midi avec plat du jour composé d'une pièce du boucher, les pizzas sont la spécialité maison « nous utilisons des produits frais et locaux. La charcuterie est Italienne, de façon à privilégier vraiment la qualité, c'est ce que l'on recherche » soulignent-ils. Des pizzas à consommer sur place, dans un cadre complètement relooké, ou à emporter, avec pour spécialité « la Lanterne », où la burrata a une place de choix. Des soirées à thème seront proposées et les associés espèrent bien diversifier leur offre ultérieurement Sans oublier une cave à vin et une cave à bière !

**La Lanterne**, bar restaurant, 10, rue François Mitterrand, ouverte les lundis et mercredis de 8 h à 15 h 30, les mardis et jeudis de 8 h à 15 h 30 et de 18 h 30 à 22 h ; les vendredis de 8 h à 15 h 30 et de 18 h 30 à minuit. Téléphone 02 96 88 06 65. La Lanterne est aussi présente sur Facebook et Instagram.



**TRIPLEX**  
MÉDIATHÈQUE

**Le Triplex propose une soirée festive pour tous les habitants**



## VENDREDI 8 JUILLET

Une date à cocher sur les agendas qui marquera l'inauguration festive de la médiathèque, le Triplex, une soirée conviviale pour tous les habitants. A partir de 19 h, sur la terrasse du Triplex, un concert avec « la Belle et le Blues » et un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Le samedi 9 juillet sera quant à lui réservé à l'inauguration officielle du Triplex. La médiathèque sera donc exceptionnellement fermée au public le matin et rouvrira de 15 h à 18 h.



## NAISSANCES

• Lou	Raoul	13 Le Parc	21/01/2022
• Paul	Radenac	27 rue Fontaine Yvon	22/01/2022
• Arthur	Letessier	7 rue d'Armor	23/01/2022
• Mylann	Ménard	La Rochette	25/01/2022
• Simon	Gautier	29 rue de Gervily	03/02/2022
• Madeline	Hamon	44 La Rouxière	08/02/2022
• Hilona	Vollé	6 bis L'Orme	25/02/2022
• Paul	Bignon	8 rue de l'Argoat	07/03/2022
• Martin	Lacroix	6 Domaine de la Vallée	18/03/2022
• Blanche	Rehel	21 rue des Mares	20/03/2022
• Calix	Devies	10 A rue du Frémur	29/03/2022
• Joséphine	Heuze	18 rue des Mégalithes	01/04/2022
• Pierre	Berhaut Pluet	31 Lot de la Guyonnais	05/04/2022
• Marin	Penven	44 rue F. Mitterrand	28/04/2022
• Gabriel	Brice Sona	8 La Jossais	06/05/2022
• Charlie	Gilles	55 La Grabotais	10/05/2022
• Arthur	Salliou	17 allée du Goëlo	11/05/2022
• Paul	Bernard	15 rue des Gabions	11/05/2022
• Enaël	Lecrioux	12 rue du Goëlo	20/05/2022
• Noham	Bovet-Robert	54 B La Grabotais	02/06/2022
• Emma	Morel	27 Lot de la Guyonnais	01/06/2022
• Jade	Hervé	33 Le Bas Gray	08/06/2022

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavouas.

## MARIAGES

• Alexis Le Naour et Jeanne Vourc'h	29/01/2022
23 Le Bas Cana	
• Valentin Mounier et Olivia Bourges	12/02/2022
11 route de Dinard	
• Olivier Broudic et Bleuenn Natu	22/02/2022
50 D La Grabotais	
• Valentin Couvelard et Lola Luzzato	12/03/2022
1 La Lyonnais	
• Fabien Salmon et Fanny Scanvyou	14/05/2022
15 rue Léon Pépin	
• Nicolas Daniel et Nadine Besnard-Charpentier	28/05/2022
12 rue des Perrières	
• Joffrey Brochu et Lodoïca Le Berre	04/06/2022
9 La Bigotière	
• Sébastien Perrée et Laurence Berthelot	04/06/2022
53 D La Grabotais	
• Grégory Fromont et Christelle Moncarré	11/06/2022
63 La Boutronnais	

## PACS

• Anthony Morabito et Agathe Richard	28/01/2022
25 La Vieux Ville	
• Arnaud Boutier et Marie Mourot	01/03/2022
10 Lot de la Guyonnais	
• Yoan Brochu et Anne-Marie Allain	25/03/2022
5 rue du Poher	
• Yann Dufée et Romane Delaporte	29/04/2022
6 rue de Lauriais	
• Jean-Luc Coirre et Delphine Vandeleene	20/05/2022
51 Cana	
• Samuel Lede et Magali Ollivier	22/06/2022
11 rue des Gabions	
• Clément Chesnais et Margot Saumont	24/06/2022
12 route de Dinard	

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

## DÉCÈS

- Marie Rouillé née Briand le 06/01/1927 décédée le 01/01/2022 à Résidence de l'Orme
- André Legrand né le 12/04/1930 décédé le 18/01/2022 à Plancoët
- Monique Tizon née Chenu le 12/12/1940 décédée le 24/01/2022 à Pleslin Trigavou
- Eric Rochard né le 16/06/1966 décédé le 22/01/2022 à Dinan
- Guy Brémond né le 19/12/1938 décédé le 28/01/2022 à Résidence de l'Orme
- Denise Demessant née Liron le 11/06/1930 décédée le 09/02/2022 à Montluçon (Allier)
- Fernand Kalcic né le 24/05/1939 décédé le 17/02/2022 à Dinan
- Régine Julien née le 07/09/1964 décédée le 17/02/2022 à Dinan
- Louise Renard née Havard le 24/11/1925 décédée le 27/02/2022 à Résidence de l'Orme
- Armelle Lemoine née Guilloux le 21/07/1951 décédé le 03/03/2022 à Dinard
- Pascal Beaulieu né le 04/05/1953 décédé le 18/03/2022 à Dinan
- Jeannine Collet née Hamoniaux le 21/08/1930 décédée le 21/03/2022 à Résidence de l'Orme
- Marie Simon née le 24/06/1933 décédée le 28/03/2022 à Résidence de l'Orme
- Daniel Armange né le 23/09/1949 décédé le 31/03/2022 à Rennes
- Renée Philippot née Van Béen le 21/07/1941 décédée le 04/04/2022 à Pleslin Trigavou
- Joël Cochard né le 18/03/1938 décédé le 21/04/2022 à Dinan
- Denise Desria née le 12/04/1931 décédée le 24/04/2022 à Dinan
- Marie-Annick Gendrot née Rolland le 21/08/1945 décédée le 29/04/2022 à Pleslin Trigavou
- Gérard Willefert né le 23/02/1924 décédé le 30/04/2022 à Pleslin Trigavou
- Denis Pérennés né le 16/06/1964 décédée le 02/05/2022 à Saint-Malo
- Serge Béreschel né le 23/08/1963 décédé le 03/05/2022 à Véro (20)
- Azéline Collet née Dault le 02/10/1928 décédée le 06/05/2022 à Résidence de l'Orme
- André le Dù né le 06/06/1931 décédé le 08/05/2022 à Résidence de l'Orme
- Renée Parada née Boucard le 30/08/1942 décédée le 04/05/2022
- Jean Roche né le 13/01/1930 décédé le 31/05/2022 à Dinan
- Pierre Daniel né le 22/03/1937 décédé le 07/06/2022 à Résidence de l'Orme
- Irène Lemoine née Lejart le 28/11/1931 décédée le 21/06/2022 à Plouër-sur-Rance
- Daniel Lesage né le 22/02/1954 décédé le 23/06/2022 à Dinan
- Daniel Orin né le 11/02/1950 décédé le 23/06/2022 à Dinan

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

## Noces d'or de M. et Mme Guittier

Claudine et André se sont mariés le 13 mai 1972 à Lescouët Jugon. Et, samedi 21 mai, ils ont fêté leurs nocés d'or à la mairie de Pleslin Trigavou avec leur grande famille et leurs amis proches. Jean-Paul Leroy et Patricia Allée adjointe au Minihic-sur-Rance ont rappelé les principaux moments de leur vie depuis leur rencontre au bal de Bourseul en 1970, jour de la Saint-André. Claudine et André ont quatre enfants (Fabien, Karine, Séverine et Clémentine) et à ce jour, sept petits-enfants et une arrière-petite-fille. Famille d'accueil, ils ont accueilli Stéphane, Fabrice et Camille qui étaient également présents à la fête. Après lecture de l'acte de mariage, et en présence des témoins (Jacques, le frère d'André, déjà témoin en 1972 et Françoise) les « jeunes mariés » ont renouvelé leur engagement devant l'assemblée à qui ils ont donné rendez-vous dans 10 ans pour leurs futures nocés de diamant.



## Eugène Perroquin, à l'honneur pour le 8 mai

Le 8 mai, la section de Pleslin Trigavou Trémérec de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, après avoir célébré aux trois monuments aux morts la victoire des Français et des alliés sur les nazis, s'est rendue à la salle des fêtes pour lever le verre de l'amitié. L'ancien ministre Charles Josselin a remis à Eugène Perroquin, pour ses 25 années d'engagement au sein de la Fnaca, la médaille du dévouement et de la fidélité, en présence de Rosa, son épouse et de ses amis dont le président de la section locale, André Noël. Le maire de Pleslin Trigavou, Laëtitia Briard la 1re adjointe de Trémérec et quelques élus assistaient également à cette sympathique cérémonie.



## Arnaques aux placements financiers : soyez vigilants !



Placements financiers, livrets d'épargne... les associations de consommateurs et l'Autorité des marchés financiers (AMF) alertent les épargnants sur une augmentation croissante des escroqueries financières portant notamment sur l'usurpation de noms d'intermédiaires ou de produits financiers autorisés. Si vous êtes démarché par téléphone ou par e-mail pour un de ces produits ou si vous avez vu une offre alléchante sur Internet, suivez ces bons réflexes à adopter avant tout investissement, pour ne pas vous faire piéger.

### Les signaux qui doivent vous alerter :

- Vous ne connaissez pas la personne qui vous contacte,
- On vous fait des promesses de rendements très élevés et sans risque,
- Vous devez prendre rapidement votre décision,
- On vous demande vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte bancaire ou de payer une somme d'argent,
- On vous explique qu'une nouvelle loi vous impose de souscrire au produit,
- On vous indique que votre établissement actuel a changé de nom et que vous devez signer un nouveau contrat.

En cas de doute sur une proposition d'investissement, rendez-vous sur Assurance Banque Épargne Info Service : [www.abe-infoservice.fr](http://www.abe-infoservice.fr).

Et si vous avez déjà souscrit à un produit financier et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plate-forme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service et appel gratuits).

## Sécurité routière



Ne pensez surtout pas que la sécurité routière soit devenue le marronnier de nos bulletins municipaux... Au contraire c'est un projet majeur pour les élus, la gendarmerie et les techniciens des différents services départementaux, voire des sociétés de travaux publics. Un budget conséquent y est consacré. La commune a fait, fait et fera des efforts d'aménagements routiers sur son territoire. Seulement, une hiérarchie s'impose dans la dangerosité des lieux, le nombre et le genre de véhicules, le budget, l'espace géographique, etc. Cet été c'est l'aménagement de la rue de Gervily qui s'achèvera, à l'automne c'est la création d'une voie douce aux Landes de Reine, actuellement c'est la rue du Général de Gaulle qui voit la vitesse limitée à 30 km/h par la mise en place de chicanes. Les virages de la Bigotière vont être canalisés par la pose d'une douzaine d'îlots centraux empêchant ainsi les « Fangios » de couper la ligne blanche en limitant leur vitesse.

Par définition sur les routes communales les automobilistes, ne sont-ils pas, dans leur grande majorité de Pleslin Trigavou, et pourtant il n'y a pas un village où l'on ne se plaint pas de la vitesse ! Pour rappel, en dehors des agglomérations, l'ensemble de notre réseau routier est limité à 50 km/h, mais certains villages méritent qu'on y lève sérieusement le pied, par exemple, le Bois Meen, la Herviais, le Chesnais, la Lyonnais, la Menais, Trébéfour, etc...

La sécurité routière ne se limite pas à la vitesse, car il y a également un véritable problème de stationnement sur les trottoirs, quand ce n'est pas directement sur les passages piétons. Lorsque des parents avec leur poussette, ou bien des personnes à mobilité réduite sont obligés de descendre du trottoir et se retrouvent dans le flux de la circulation automobile, nous pouvons comprendre la colère qu'ils éprouvent à l'encontre de cet acte d'incivilité.

Dans les villes, les automobilistes laissent bien leur véhicule à plusieurs centaines de mètres de leur lieu de rendez-vous, et en plus ils payent les parkings et parfois cher ! A Pleslin Trigavou dans nos agglomérations il y a des places beaucoup de places de libre sur les parkings aussi pour faciliter le dynamisme de nos commerces des zones bleues sont créées. Actuellement c'est la rue Léon Pépin qui vient de bénéficier de cette réglementation. L'arrêté a été pris et envoyé aux différents services dont la gendarmerie. Ce n'est pas à but répressif mais au contraire pour faciliter le flux de la clientèle qui fréquente les commerces.



## Remise de cinq chèques à des associations



Après plusieurs années de sommeil, le comité des fêtes de Trigavou a finalement décidé la dissolution de l'association, à l'unanimité de ses 23 membres actifs réunis en assemblée générale.

Son bureau composé de Bertrand Josselin, Régis et Nathalie Lelionnais, Pascal et Nathalie Ollivier, Didier et Sylvie Renard et de l'ensemble des membres, ont souhaité que la somme restante dans la trésorerie soit distribuée au profit d'œuvres caritatives, club sportif ou associations. Le choix s'est porté sur un partage entre cinq entités recevant chacune un chèque de 1 100 € : à la SNSM de Lancieux, à la Croix Rouge, au centre anti-cancer Eugène-Marquis de Rennes, au Skol Gouren de notre commune et au FC Beaussais-Rance-Frémur. Bertrand Josselin et Régis Lelionnais précisent : « Nous les avons choisies car tout le monde peut avoir besoin des trois premières. Les autres sont des associations locales, qui regroupent beaucoup d'enfants de notre commune. Pour le Gouren, c'est aussi un hommage à Bernard Lamé, fondateur du club et membre du comité. »

## Actions communales en faveur de l'Ukraine

Depuis le 24 février, jour de l'invasion de l'Ukraine, notre commune s'est mobilisée pour soutenir sa population en exil ; l'urgence était une aide de première nécessité pour les milliers d'Ukrainiens qui affluaient aux frontières polonaises. Trois envois en destination de l'Est de la Pologne, ont quitté notre commune par l'intermédiaire d'une entreprise locale, remerciions Stéphane Guyon et Jonathan Boullier, ainsi que la Protection Civile qui assuraient le transport jusqu'à la frontière ukrainienne. Grâce à votre générosité, c'est environ 1,5 tonne de matériels divers qui a été envoyée: couvertures, vêtements, produits hygiéniques, médicaments non périmés (anti douleurs), etc.

D'autre part, beaucoup de dons de particuliers ont soutenu les besoins immédiats de la population ukrainienne en exil ; pour sa part le conseil municipal a voté un don de 1 132 € d'aide aux exilés ukrainiens (0,30 € par habitant). Dans le même temps, treize familles de notre commune se sont portées volontaires pour recevoir des réfugiés ukrainiens ; à noter, après une inscription préalable en mairie, cette action est entièrement pilotée par la préfecture. Enfin, la municipalité a décidé l'achat de deux drapeaux ukrainiens, qui aujourd'hui flottent aux mairies, près des drapeaux français et européens.



Les bénévoles au dépôt de dons à destination de l'Ukraine



Le drapeau ukrainien flottant aux frontons des mairies de Pleslin Trigavou

## Les jeunes conseillers municipaux ont la parole !

Ils sont 16. 16 jeunes à s'être engagés dans la vie communale en étant élus conseillers municipaux. Ecoliers, collégiens, lycéens, ils forment le conseil municipal des jeunes, sous la houlette de Flore Huguerre, adjointe en charge de la jeunesse et de William Devaux, animateur sportif. Tous fourmillent d'idées pour améliorer la commune. Et porter la voix de la jeunesse.

### SOS Nature !

S'il y a un sujet qui leur est important, revenant dans bon nombre de leurs préoccupations, c'est l'environnement. Tous souhaitent œuvrer pour, à leur niveau, à notre niveau, les choses changent « il est temps d'agir ! » reconnaissent-ils.

Par de petits gestes simples, citoyens, responsables : « Les conteneurs ne sont malheureusement pas utilisés correctement : les déchets, c'est à l'intérieur, pas à côté ! » souligne Mélissa, qui souhaite que la voix des jeunes soit entendue. Et là, en l'occurrence, ce sont les jeunes qui nous alertent sur l'urgence à agir. « Un petit geste de votre part, c'est un grand pas pour notre avenir » renchérit Camille. Ils veulent agir. Pour les générations actuelles, celles d'avant mais aussi et surtout celles après eux. Conscients de l'urgence « ne pas respecter l'environnement, c'est ne pas respecter les habitants », Bastien ajoutant « ni les agents des services techniques qui prennent du temps à nettoyer ». Anna évoque la forêt à côté de la déchetterie, écoeurée

de la voir se transformer en déchetterie. « L'urgence environnementale concerne aussi la commune et chacun d'entre nous » ajoute Emma. Bastien et Camille sur la même longueur d'ondes « les générations précédentes n'ont pas fait attention, ils ont remis à plus tard, il y a eu beaucoup de dépenses de ressources naturelles, ils auraient pu faire attention. C'est de l'égoïsme... »

### Il est temps d'agir !

A l'échelle communale, les jeunes conseillers municipaux ont des idées d'actions : Sidwenn évoque la possibilité de mettre à disposition des bacs de récupération, dans les écoles comme dans les mairies, destinés à recueillir des affaires en bon état comme vêtements, livres, jeux... Une recyclerie locale en somme. Elle propose, comme Lise, une journée ramassage déchets, mais aussi la création de jardins partagés. Emma souhaite sensibiliser les jeunes, mais aussi organiser des journées intergénérationnelles sur des thèmes définis, Maiwen faire des ateliers avec des bénévoles « toutes générations confondues » précise Bastien « oui, parce qu'il n'y a pas que les jeunes qui s'ennuient parfois » confirme Maxence.

Adopter les bons gestes, sensibiliser jeunes comme aînés, les jeunes oscillent entre détermination et espoir, pour aider au mieux au respect de l'environnement et améliorer le cadre de vie. Le leur, le nôtre...



Dessin réalisé par Romy, habitante de la commune et membre du Conseil municipal des jeunes et inspiré du livre « Famille (presque) zéro déchet » de Jérémie PICHON (Éditions Thierry Souccar).



## Le Conseil municipal des jeunes déjà en action

Le 26 février dernier, l'installation des jeunes conseillers municipaux a permis à chacun d'investir ses nouvelles fonctions au sein de la commune.

Le maire a exprimé son immense joie d'impulser cette première à Pleslin Trigavou, faisant le parallèle avec les grands personnages qui ont contribué à l'écriture du livre d'or.

Des élus présents ont partagé cette satisfaction de débiter l'aventure, conscients que la jeunesse d'aujourd'hui est le relai pour demain.

Le mandat pour lequel les jeunes se sont engagés permettra de prendre le temps de comprendre comment la commune est administrée et par qui, de s'intégrer à la vie politique au sens noble du terme.

Chacun a conscience de la représentation dont il est investi.

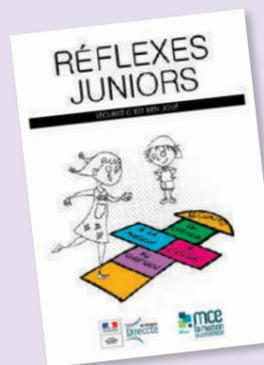
Après avoir ratifié la charte de fonctionnement, les jeunes ont exprimé leurs motivations et préoccupations (cf article les jeunes ont la parole), les jours de commissions et leurs thématiques ont été déterminés.

Les grands axes de travail qui réuniront les jeunes conseillers sont d'une part les loisirs, l'animation et le sport et d'autre part l'environnement et le cadre de vie. C'est pourquoi les commissions suivantes ont accueilli les adjointes en charge de la culture et de

l'environnement. Ces passerelles sont essentielles.

Le travail des commissions sera présenté en CMJ plénier, une fois par trimestre.

Depuis, les commissions ont commencé à plancher sur les thématiques retenues et ces jeunes font montre d'une implication certaine.



## Sécurité au quotidien des juniors : ayez les bons réflexes !

Un guide pratique à destination des parents, des grands-parents et/ou des encadrants des juniors de moins de 15 ans. Pour avoir les bons réflexes lors des achats ou des prestations effectuées pour ce public

aux devoirs...

C'est pourquoi, la Mce (Maison de la consommation et de l'environnement) et la Dreets Bretagne (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) ont édité un guide pratique grand public « Réflexes juniors : sécurité, c'est bien joué » pour communiquer sur 4 grands thèmes de la vie quotidienne des juniors (de moins de 15 ans) : au quotidien, à la maison, à l'école et en extérieur. Ce guide est disponible gratuitement à l'accueil de la Mce.

Quand on est jeune parent, grand-parent ou encadrant, de nombreux thèmes nécessitent une vigilance particulière : puériculture, jeux, jouets, aires de jeux... mais aussi prestations de garde en accueil collectif ou par une assistante maternelle, vacances adaptées et organisées, assurances scolaires, soutien

Mce, Maison de la consommation et de l'environnement  
CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta – 35000 Rennes  
02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

## Les activités du service jeunesse : un local jeunes, des sessions de vacances aux activités variées...

Depuis le début d'année le local jeune accueille les 13-17 ans le mercredi après-midi et le vendredi soir. L'objectif est de faire connaître le service jeunesse et ses missions en direction de ce public ado/pré-ado. Cet accueil a pour but de rencontrer les jeunes afin d'œuvrer ensemble, de participer à l'élaboration du projet jeunesse de la commune. A l'écoute de leurs souhaits d'activités ou de projets plus ambitieux, William Devaux est disponible.

Le local se situe Rue Léon-Pépin dans l'ancienne bibliothèque attenante à l'école George-Hervé. Babyfoot, table de ping-pong, jeux de sociétés sont là pour créer un climat agréable. Plusieurs activités de bricolage ont été mises en place lors des vacances scolaires d'hiver et de printemps pour aménager et décorer ce local afin que ses usagers en prennent possession. Des travaux

de rénovation énergétique sont prévus pour la fin de l'année 2022.

Le service a également proposé une semaine d'activités pour les périodes de vacances scolaire d'hiver et de printemps avec un programme varié (sport, cuisine, bricolage, gaming, ciné...) agrémenté de sorties (Aquamalou, Dinan jump, char à voile...) et pour finir chaque semaine, une soirée avec un repas. Pour ces deux semaines d'activité le dispositif aura accueilli 25 jeunes.

Cet été ce sont quatre semaines d'activités qui sont proposées du 11 juillet au 05 août (Cf. planning ci-dessous et contact pour renseignements et inscriptions) et du 18 au 22 juillet un camp itinérant à vélo amènera 12 jeunes dans la baie de saint Brieuc avec bivouac au camping de Hillion.

Bienvenue à toutes et tous !

**ACTIVITÉS JEUNESSE ÉTÉ 2022**  
 RESERVATION: ANIM.PLESLIN.TRIGAVOU@ORANGE.FR  
 CONTACT: 07.57.10.71.80  
 ANIM\_PLESLIN\_TRIGAVOU

	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Du 11 au 15 juillet	Tournois de foot	Top chef Smoothies	Journée plage à vélo	Féié	Fermé
Du 18 au 22 juillet	Camp itinérant vélo Date limite d'inscription le 11 juillet				
Du 25 au 29 juillet	Sortie Aquamalou	Gaming	Journée plage à vélo	Surf Saint Lunaire	Course au trésor
Du 01 au 05 août	Atelier brico palettes salon de jardin	Rando Paddle	Journée plage à vélo	Peinture sur Tee-shirt	Sortie Parc Ange Michel

### APPEL À CANDIDATURES

Le service jeunesse de la mairie de Pleslin Trigavou recherche un encadrant pour son camp vélo itinérant du 18 au 22 juillet. Vous êtes diplômé ou stagiaire BAFA, merci d'adresser vos candidatures à la mairie.



## Fauchage tardif

Voilà plusieurs années que la fauche tardive est entrée dans les mœurs des différentes collectivités. Pleslin Trigavou n'échappe pas à la règle et participe ainsi à la sauvegarde de la biodiversité.

Toutefois, afin d'assurer la visibilité des automobilistes, dès le mois de mai une coupe à plat a été réalisée sur l'ensemble des accotements des voies communales et dans le même temps le débroussaillage des virages dangereux et des carrefours a été effectué. La crête des talus sera passée à l'épaveuse plus tard en saison. Cette technique permet l'épanouissement des plantes et des fleurs, ainsi les insectes pollinisateurs y trouvent leur nourriture. Il en est de même pour quelques espaces communaux plus vastes, où seule une tonte des gazons y est pratiquée, permettant le passage des piétons, mais le giro-broyage des herbes est effectué en fauche tardive. La biodiversité a ainsi le temps de s'installer.

Dans le même ordre d'idée, il va falloir s'habituer à supporter quelques herbes folles dans les cimetières. Dorénavant la loi Labbé interdit l'usage du « foliaire » dans les espaces recevant du public. Depuis fort longtemps, la commune procède déjà de la sorte sur la voirie urbaine où seul le rotofil est utilisé.

Les esprits évoluent, une certaine tolérance est acceptée par la majorité des citoyens, seuls quelques rares irréductibles ont encore du mal à comprendre que l'herbe pousse au printemps et les feuilles tombent à l'automne ! Un grand merci aux personnes qui désherbent et balaient devant leur porte !



## Eco-pâturage

Après les éco-pâturages de la résidence de l'Orme, ceux des lotissements de la Ménardière et de la Guyonnais, c'est au tour du bassin de rétention du lotissement de la Boutronnois d'avoir des animaux à pâturer. Mais cette fois-ci il ne s'agit pas de moutons d'Ouessant mais de deux chèvres qui contrairement aux moutons ne craignent pas de faire de la varappe sur les parois abruptes de ce bassin.

Ces deux jeunes biquettes font déjà la joie des riverains et des promeneurs. Attention cependant aux chiens qui divaguent et qui peuvent affoler les « chièvres » de Trigavou, même si elles sont finaudes, leur ancêtre l'a prouvé à la chapelle des Vaux.



## Propriétaires de chien : ceci vous concerne

Il paraît hélas nécessaire de rappeler que les personnes qui promènent leur chien sur l'espace public doivent se munir d'un sac plastique afin de ramasser les crottes laissées par leur compagnon.

Le non-ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article dispose en effet qu'« Est puni de l'amende pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections...».

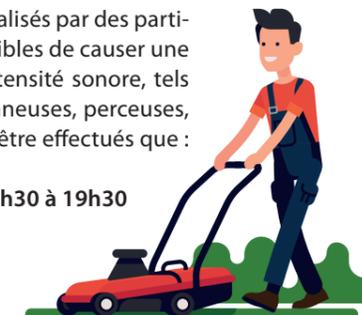
Merci de respecter l'environnement de chacun pour le plaisir de tous.

## Travaux extérieurs

Pour la tonte des pelouses et les travaux de bricolage, l'arrêté préfectoral du 27.02.1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



## Le point sur l'ouverture du Triplex

Dès 10 h 30 le mercredi 19 janvier, la population était au rendez-vous tant attendu de l'ouverture du Triplex. Sur cette journée environ 230 visiteurs ont découvert les lieux. Tous les espaces ont été investis dès le départ : la bibliothèque, les tables de travail, les postes informatiques, les jeux vidéo et leurs créneaux dédiés, les espaces de détente, d'écoute sont appréciés. La salle culturelle a également emporté une forte adhésion. Les jeux vidéo ont attiré une douzaine de participants (parents et enfants). Les jeux de société sont utilisés aussi en famille ou entre copains (à tous les créneaux d'ouverture). Les pics de fréquentation restent le mercredi et le samedi toute la journée et le lundi soir. A noter que le vendredi soir les lycéens viennent travailler dans un espace qu'ils trouvent propice à l'étude. Le mercredi après-midi étant plus plébiscité par les collégiens qui viennent faire leurs devoirs. La fréquentation totale des jeux vidéo pour les trois après-midi atteint une soixantaine de personnes. 41 connections pour les postes informatiques ont été comptabilisées depuis le 19 janvier. Le bilan total des abonnements à la médiathèque sur la première semaine de fonctionnement s'élève à 437 cartes LIRICI distribuées dont 157 nouvelles inscriptions (dont 19 familles qui avaient un certain temps déserté la bibliothèque au profit d'autres équipements). Mi-juin, 1 410 personnes étaient inscrites, dont 50 % de nouveaux lecteurs. Et depuis l'ouverture, les animations se succèdent...



Un concert avec Soco



Dominique de Saint-Mars, auteur de « Max et Lili » à la rencontre des lecteurs



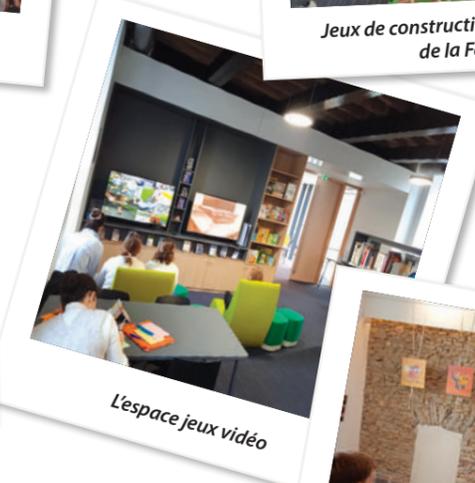
Séance « tablette et chocolat »



Jeux de construction dans le cadre de la Fabrik



Une performance dansée



L'espace jeux vidéo



Initiation à Minecraft



L'accueil des assistantes maternelles



L'accueil de classe dans la « Fabrik »



Exposition de Boromo Rance-Frémur



Après midi-gaming espace jeunes



Remise des prix du concours photo sur le thème « Triptyque »



Atelier pair à par



Petite chorégraphie dansée



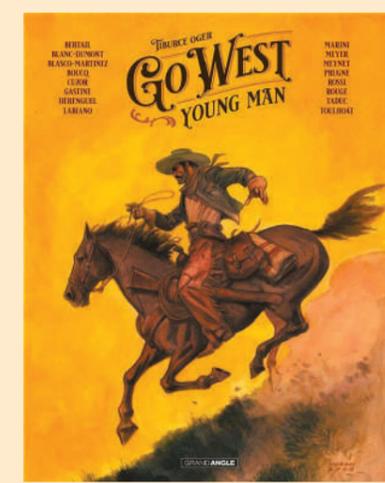
L'exposition de Soco

## L'ensemble vocal Maurice-Ravel de Dinard fidèle à Pleslin-Trigavou

L'ensemble vocal Maurice-Ravel est un habitué de la commune, grâce aux concerts dispensés dans l'église Saint-Pierre à l'occasion de Noël mais aussi en donnant de la voix avec une autre chorale invitée par la chorale Maurice-Ravel, fondée en 2002 et dirigée, depuis mars 2004, par Emmanuel Rolland. Fin avril, la chorale Maurice-Ravel a invité l'ensemble O'Diapason de Vitré, dirigé par Anne Lesouef à venir chanter dans l'église. Une rencontre de chorales très appréciée de l'auditoire.



## Le coup de coeur de la médiathèque «Go west young man»



«Go west young man» de Tiburce OGER (Collection Grand Angle des éditions Bamboo), est le coup de Coeur du Triplex. Une idée très originale pour sublimer le genre western : Tiburce Oger, le scénariste de cette bande dessinée a réuni 16 dessinateurs pour écrire 14 petites histoires autour d'un fil rouge : une montre en or. Cependant, il s'agit bien d'une histoire complète, une véritable saga avec des personnages dont les destins se croisent sur 150 ans d'histoire américaine. Le Far West, le vrai, loin des clichés simplistes, un monde âpre et cruel, impitoyable aux faibles dont l'Amérique actuelle est l'héritière. Tout s'enchaîne avec rapidité, efficacité et émotion. Une véritable performance et surtout un plaisir de lecture !

## DÉCLARATION PRÉALABLE

### N° DÉCLARATION ADRESSE DU TERRAIN

02219021C0155	10 La Bitais
02219021C0158	27 Trébéfour
02219021C0159	23 rue Julien Lesaichot
02219021C0168	19 La Menais
02219021C0171	8 place de Malava
02219021C0174	7 Le Chêne Vert
02219021C0175	40 La Bigotière
02219021C0176	4 rue de l'Eglise
02219021C0177	17 Cordel
02219021C0178	22 La Bréhaudais
02219022C0001	28 rue Léon Pépin
02219022C0002	50 D La Grabotais
02219022C0003	55 bis La Grabotais
02219022C0004	22 rue Léon Pépin
02219022C0005	37 route de Langrolay
02219022C0006	5 rue de L'Ecole
02219022C0007	39 Les Beauménais
02219022C0008	44 B rue Léon Pépin
02219022C0009	1 La Butte de Broons
02219022C0010	5 rue de Poher
02219022C0011	5834F La Grignardais
02219022C0012	67 route de Langrolay
02219022C0013	24 rue de Gervily
02219022C0014	4 rue des Mares
02219022C0015	19 Trébéfour
02219022C0016	14 Rue de la Croix Boissière
02219022C0017	5 Le Chêne Vert
02219022C0018	14 La Boutronnais
02219022C0019	2 rue Louise Michel
02219022C0020	56 Cana
02219022C0022	5 allée du Petit Bois
02219022C0023	5 B rue François Mitterand
02219022C0024	Le Bezier
02219022C0025	56 Cana
02219022C0026	8 Le Gray
02219022C0027	17 rue du Frémur
02219022C0028	1 Le Gallery
02219022C0029	5 La Butte de Broons
02219022C0030	12 rue Alexis Renouvel
02219022C0032	44 rue François Mitterand
02219022C0033	8 La Fontenaie
02219022C0034	9 route de Dinard
02219022C0035	22 Bas Cana
02219022C0036	1 La Ville Tassetz
02219022C0037	24 La Guyonnais
02219022C0038	20 La Menais
02219022C0039	12 rue des Perrières
02219022C0040	16 La Chantelouas
02219022C0042	31 rue du Frémur
02219022C0044	23 rue du Général de Gaulle
02219022C0045	48 Trébéfour
02219022C0046	17 route de Dinard
02219022C0049	5 La Butte de Broons
02219022C0050	30 Cordel
02219022C0051	26 rue du Goelo
02219022C0053	2 rue de la Croix Boissière
02219022C0054	74 Cana
02219022C0055	43 Trébéfour
02219022C0056	2 rue du Général de Gaulle

### PRÉCISION DES TRAVAUX

Création et modification d'ouvertures
Déplacement d'un portail, modif. d'une clôture, pose d'un portillon et création d'un accès
Mise en place d'une clôture bois et d'un portail d'accès
Extension d'une maison existante
Accès au terrain pour les voitures par le jardin et pose d'un portail
Création d'un ascenseur et fermeture d'un auvent pour la création d'un SAS
Edification d'une clôture et pose d'un portillon
Changement de menuiseries fenêtre et portes
Remplacement de 3 fenêtres au rez-de-chaussée sans modifications de dimensions
Pose de 4 châssis de toits sans création de surface
Création d'une fenêtre de toit et transformation d'un grenier en chambre
Construction d'un abri de jardin
Fermeture du porche d'entrée
Construction d'une pergola ouverte en bois
Construction d'une piscine
Changement des ouvertures en bois par du PVC
Abris à bois, isolation par l'extérieur de la maison et création d'un châssis de toit
Construction d'un abri de jardin
Clôture
Changement d'un garage en pièce de vie
Installation d'un relais de radiotéléphonie FREE MOBILE
Pose d'un portail
Création d'une fenêtre en façade et changement couleur enduit de la maison
La pose d'une pergola bioclimatique
Remplacement des fenêtres
Changement d'une fenêtre en porte fenêtre
Pose d'un châssis de toit
Construction d'un mur de clôture
Changement des ouvertures et agrandissement d'une fenêtre existante
Modification de 3 ouvertures : dimensions et couleurs, restent en bois
Ouverture + terrasse extérieures en bois
Changement de porte d'entrée
Démolition et reconstruction d'un abris de jardin
Construction d'un abris de jardin
Création de fenêtres
Création de fenêtres de toit
Edification d'une clôture et changement d'un portail et des portillons
Pose d'un portail coulissant
Agrandissement d'un garage et changement de fenêtres et volets
Modification d'un abri de bois
Extension d'un garage existant
Construction d'un abri de jardin
Pose d'un portail et construction d'un mur
Clôture et déplacement de portail
Edification d'une clôture
Edification d'une clôture
Edification d'une clôture
Régularisation d'une terrasse abritée
Création de deux fenêtres de toit
Pose d'une clôture, d'un portail et d'un portillon
Edification d'une clôture
Changement de portail
Construction d'un abri de jardin
Pose d'une piscine enterrée de 30 m <sup>2</sup>
Extension
Extension
Construction d'une véranda
Modification d'une ouverture et création d'une terrasse surélevée en bois
Modification des façades pour la création d'un local sécurisé afin de recevoir un DAB



## PERMIS DE CONSTRUIRE

### N° PERMIS

02219021C0037
02219021C0038
02219021C0041
02219021C0042
02219021C0043
02219021C0044
02219021C0045
02219021C0046
02219021C0047
02219022C00001
02219022C00002
02219022C00003
02219022C00004
02219022C00005
02219022C00007
02219022C00008
02219022C00010
02219022C00011
02219022C00012
02219022C00014
02219022C00015

### ADRESSE DU TERRAIN

ZA Beauséjour
5 La Bigotière
35 bis Cana
2F La Fontenaie
3 Lot. La Guyonnais
16 La Boutronnais
2 E La Fontenaie
10 B rue du Châtelet
1 rue du Frémur
12 La Bigotière
39 Les Beauménais
62 Trébéfour
56 rue Léon Pépin
La Rouxière
6 Lauriais
9 rue Léon Pépin
10 rue de l'Eglise
Bel Orient
23 rue du Gouëlo
5 La Chantelouas
19 allée du Petit Bois

### PRÉCISION DES TRAVAUX

Création d'un préau en extension d'un bâtiment d'exploitation pour un paysagiste
Construction d'un carport et d'un abri vélo
Construction d'une maison d'habitation
Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison d'habitation
Construction d'une maison d'habitation
Construction d'un atelier, d'un cellier, avec auvent voiture
Démolition garage pour reconstruction d'un garage et d'un carport
Bardage en bois d'un abri camping-car actuellement ouvert et extension d'un garage
Construction d'une maison individuelle
Extension d'un office notarial
Hangar non clos de stockage de fourrage en ext. d'une stabulation pour vaches laitières
Extension d'une habitation
Agrandissement d'un garage et création d'un portillon
Fermeture d'un préau pour installation d'un atelier de plasticienne
Rénovation d'un bâtiment
Construction d'une maison individuelle et son garage
Construction d'un garage
Construction d'un garage

## PERMIS DE DEMOLIR

### N° PERMIS

02219021C0008
02219022C0001
02219022C0002
02219022C0003
02219022C0004

### ADRESSE DU TERRAIN

56 Cana
44 rue de Dinard
3 rue de Gervily
13 rue Alexis Renouvel
La Ville Even

### PRÉCISION DES TRAVAUX

Démolition garage et véranda
Démolition d'un abri de jardin
Démolition d'un mur
Démolition d'un abri de stockage
Démolition totale d'un hangar

## PERMIS D'AMENAGER

### N° PERMIS

02219021C0002
02219021C0004

### ADRESSE DU TERRAIN

Hameau de la Fontenaie
Route de Langrolay

### PRÉCISION DES TRAVAUX

Création d'un lotissement de 9 lots individuels destinés à l'habitation
Création d'un lotissement de 4 lots

## Lotissement de la Ville Even

L'entreprise de travaux publics SETAP de Coëtmieux 22 adjudicataire des travaux de voirie a terminé le terrassement, l'empierrement et la pose des réseaux gravitaires d'eaux usées et pluviales. La société Bouygues de Saint-Brieuc termine la mise en place des canalisations d'eau potable et de gaz. Quant à ERS de Taden, sous l'égide du Syndicat d'Énergie 22, elle a en charge la pose des fourreaux d'électricité et de télécommunications, les travaux sont en cours... Au mois de septembre, l'entreprise SATEC pour le compte du Syndicat des Frémur remplacera la conduite d'eau potable existante par une plus importante, permettant ainsi la défense incendie pour le secteur de la Boutronnais et de la Ville Even.

Dinan Agglomération qui a compétence de l'assainissement des eaux usées a projeté la pose d'un poste de relevage pour l'ensemble du secteur notamment celui de la Hérissais.

SETAP a débuté le terrassement de la voie douce qui permettra aux piétons de rejoindre le bourg par le Bois Rolland.



## Aménagement de la rue de Gervily



Lors de la lecture de ces lignes la RD 28 sera réouverte à la circulation routière... En effet, la société Colas aura achevé l'aménagement urbain de la rue de Gervily ; pose des bordures, création d'un complément du réseau d'eau pluviale, tapis d'enrobé sur les trottoirs, etc. Dans le même temps ERS aura effacé les réseaux d'électricité et de télécommunications, seuls quelques poteaux restent à arracher. SATEC a remplacé l'ensemble des branchements d'eau potable et Dinan Agglo a fait contrôler le réseau d'assainissement d'eaux usées. Quant au Conseil Départemental 22, il a missionné Colas pour refaire le tapis d'enrobé sur l'emprise du chantier. L'entreprise Le Quartier de Saint-Jouan-des-Guèrets procédera à la plantation des végétaux à l'automne prochain. Outre l'embellissement de cette rue, il est impératif que les usagers du champignon se calment et qu'ils respectent le code de la route pour les riverains et les usagers de la route.

Le maître d'œuvre Ersilie a demandé à la société Colas de procéder à une visite de chantier pour les primaires de l'école et cela en parfaite coordination avec les enseignants. Et c'est ainsi que les chères petites têtes blondes ou brunes ont arpenté les trottoirs en phase de construction. Merci aux conducteurs de travaux de chez Colas et Ersilie d'avoir parfaitement maîtrisé la situation en faisant preuve de pédagogie.

## Une nouvelle peinture à la mairie annexe

La salle des cérémonies de la mairie annexe a été rénovée avec des travaux de peinture illuminant la pièce.



## Voirie 2022

Le Conseil Municipal a voté une provision de 150 000 €. A ce montant il faut retirer une enveloppe de 30 000€ à destination de Dinan Agglomération qui a désormais la compétence sur les routes de liaison, et qui s'engage à réaliser à la rentrée de septembre, la voie communale des Aubriais, c'est-à-dire celle qui relie le tunnel de Saint Goudas jusqu'à la limite de Taden avant le pont qui enjambe la quatre voies.

Quant aux voies communales retenues cette année en béton bitumeux ou en goudronnage, il s'agit des voies de :

- VC : Du Bois de la Motte à la route du Bois Meen
- VC : La Grabotais vers le Bois des Enclos
- VC : Rue Alexis Renouvel du Vaucoulou à la RD 366
- VC : La Croix Picard
- VC : Le Bas Chesnais
- VC : La Basse Pilotais
- VC : Le Chemin des Druides
- VC : Du Champ Tison à la route de la Poissonnais

Cet effort financier voté chaque année par les élus permet d'avoir un réseau routier en bon état sur l'ensemble des 22 Km<sup>2</sup>. En coordination avec DINAN Agglomération qui possède l'entretien de la route de liaison La Rouxière – Bel Air via La Croix Aubry les deux collectivités vont reprendre les accotements mis à mal pendant la déviation de Gervily. Un calage s'imposera ainsi que la pose d'un busage permettant le croisement des véhicules.

## Voie douce des Landes de Reine

Le Conseil Départemental 22 a décidé, qu'il en soit ici remercié, de refaire le tapis de la RD 28 sur l'emprise du chantier de la voie douce et cela à la fin du mois de juillet. Cette décision va permettre de « poser » le plateau ralentisseur sur l'ensemble du carrefour, à savoir les routes de Langrolay, la Grabotais, Trébéfou, et celle de l'entrée sur le vélodrome.

En accord avec le CD 22, les panneaux d'agglomération vont être avancés au-delà du carrefour et ainsi permettre officiellement la limitation de vitesse à 30 km/h. Les travaux sont prévus à l'automne. Le cabinet d'études Urba Réal en complément de son projet de tracé de la voie douce a dessiné le parking enherbé dont la destination est de recevoir les véhicules qui se rendent aux courses de vélos, et qui stationnent dangereusement le long de la départementale RD 28.

## Suppression d'une réserve d'eau au Creux

Le Syndicat des Frémur (Baie de Lancieux et Baie de la Frénaye) a missionné le cabinet NTE de Saint-Grégoire 35 pour la maîtrise d'œuvre de la démolition de l'ancienne station d'eau potable route de Ploubalay au Creux. Cette réserve d'eau n'était plus en service depuis plusieurs décennies. Elle avait trouvé son utilité lors des premiers branchements « d'eau de la ville » voilà plus d'un demi-siècle !

Cette eau provenait de la réserve du Pont Avet, étang situé à l'amont de l'estuaire du Frémur, entre Ploubalay et Pleurtuit. La société Nicol a assuré le désamiantage et l'entreprise Colas la démolition et l'enlèvement des gravats de cet ouvrage pour un coût total de 19 720 € HT.



## Toiture de la Chapelle des Vaux

Notre chapelle, datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait subi les outrages du temps notamment sa toiture... Le Conseil Municipal a décidé de confier à P. Ridou installé comme couvreur dans la ZAC Beauséjour, la réhabilitation totale de la couverture.

Sous les effets du temps et des intempéries la toiture s'était scindée donnant ainsi un charme à cette petite chapelle, dont la fameuse légende de la « chièvre qui prit le loup » a forcé l'estime de tous les habitants. Notre chapelle à toute sa place dans l'inventaire du patrimoine qui prend corps sur notre commune, et cela avec le concours de la Région de Bretagne et l'association Cœur Emeraude.



## Rentrée scolaire 2022 : Inscriptions

### ÉCOLES PUBLIQUES

L'inscription se fait à la mairie pour l'école Georges-Hervé et à la mairie annexe pour l'école Charles-Josselin, l'admission se fait ensuite auprès des directrices d'école.

Les enfants devront être âgés de deux ans révolus au 01 septembre 2022 pour une inscription en maternelle.

### ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

L'inscription se fait auprès du chef d'établissement. Tél : 02 96 27 81 83

## Vacances scolaires ACADÉMIE DE RENNES

Rentrée des élèves	Jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2022
Vacances de la Toussaint	Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023
Vacances de printemps	Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves des écoles pri-maires qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

## École Charles-Josselin : Vive le cirque !



Cette dernière période scolaire a débuté en fanfare au groupe scolaire Charles-Josselin. En effet, le projet Cirque a commencé le 24 avril avec l'installation du chapiteau du cirque Gervais sur le parking de la salle des fêtes. Ce projet s'est terminé le 29

avril au soir par une représentation proposée aux familles par les élèves et les artistes. Tous étaient ravis et fiers des progrès accomplis par les élèves tout au long de cette semaine.

Par la suite, la classe de CE1/CE2 a invité une classe de Lanvalley et une autre de l'école de la Ruche à Dinan pour un échange autour du projet Bricoles d'écoles proposé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École).

Les élèves de la classe CE2/CM1/CM2 ont, de leur côté, participé aux rencontres de l'école en poésie, proposé également par l'OCCE.

Ils ont également profité d'une séquence de voile le 23 juin au club nautique de Plouër-sur-Rance.

Les deux classes ont visité le chantier de la rue de Gervilly et ont pu échanger avec les différents acteurs qui y oeuvrent. Une autre rencontre pourrait avoir lieu à la rentrée prochaine.

Enfin, la traditionnelle fête de l'école est organisée par l'APE le 3 juillet, et les avec les danses et chants présentés par les élèves ainsi que des numéros de cirque qu'ils auront préparés avec leurs enseignants et ATSEM.

## École Georges-Hervé : De défis en projets

Une nouvelle année scolaire se termine. Malgré les perturbations liées à la COVID 19, la fin d'année retrouve une certaine normalité.

De nombreux projets ont pu voir le jour :

Au niveau de l'ensemble de l'école, une réflexion est lancée avec Monsieur Pidoux du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement) afin d'aménager les extérieurs de l'école. Les élèves ont construit une maquette de l'école afin de visualiser les différents espaces. Ce projet va se décliner sur plusieurs années.

Les CM2 ont mené un projet filé tout au long de l'année avec leur enseignante, Madame Fraïoli en partenariat avec l'ONG Electriciens sans frontière; projet qui repose sur la solidarité. Tout au long de l'année la classe a relevé des défis qui sont comptabilisés sur toute la France et permettent tous les 1 000 défis réalisés de déclencher des missions d'électrification ou d'apport d'eau dans des pays qui en ont besoin.

Pour le 4e défi de l'année les élèves ont été invités à créer une œuvre-d'art sur le thème « 0 déchet », par petits groupes. Ils ont laissé libre court à leur imagination et l'on a pu voir apparaître

un « alu Kitty » un robot panda, une corbeille d'éco-fruits...

Cette année, trois missions vont pouvoir être déclenchées, au Burkina-Faso, au Togo et au Rwanda.

Les CE2 CM1 CM2 ont profité de belles semaines de mai pour pratiquer pour les uns, le char à voile, pour les autres, le catamaran avec le centre Nautique de Saint-Jacut.

Les TPS PS MS et GS se sont rendus au zoo de la Bourbansais.

Les CP CE1 ont fait une sortie avec la maison des Faluns.

Toutes les classes préparent activement le spectacle de fin d'année qui a eu lieu lors de la fête de l'école organisée par l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves sur le stade le samedi 25 Juin.

Concernant les inscriptions pour la rentrée prochaine, les démarches administratives se font à la mairie.

La directrice reçoit ensuite en RDV individualisé. Merci de prendre contact au 02 96 27 81 83

Merci à la municipalité pour les chocolats offerts à tous les enfants.



## École Saint-Joseph : Entre Terre et Mer

En cette fin d'année, l'école Saint-Joseph compte 121 élèves répartis de la TPS au CM2. Les inscriptions pour la rentrée prochaine se font en fonction des places disponibles, par entretiens individuels avec présentation de notre structure, visite de l'école et rencontre des enseignants. Prendre contact avec le chef d'établissement au 02 96 27 81 83 ou par mail [saintjopleslin@wanadoo.fr](mailto:saintjopleslin@wanadoo.fr) pour toutes demandes de renseignements.

Nous apprécions cette année de pouvoir reprendre nos sorties ou animations avec nos élèves.

Les CP/CE1 ont vécu deux journées découvertes avec la maison de la Rance sur le thème « de la forêt ». Cette animation a permis de découvrir la faune et la flore de ce milieu. Cette classe attend avec impatience leur journée « petits corsaires » avec la

visite de l'étoile du Roy à Saint-Malo.

Les classes de maternelle se sont rendues aux jardins de Brocéliande à Bréal-sous-Montfort. Entre les ateliers et le parcours pieds nus, la journée a été intense. De nombreux échanges ont eu lieu entre les deux classes de maternelle pour vivre des projets communs sur le thème des couleurs.

Quant aux CE2/CM, ils ont pu bénéficier de l'intervention de l'association « Mémoire et patrimoine des Terres-Neuves ». Les bénévoles de cette association sont venus raconter la vie à Terre-Neuve et la manière de pêcher la morue. Ensuite, ils ont appris aux élèves à faire des nœuds marins. Cette rencontre a donné lieu à de nombreux échanges intergénérationnels.

Dans cette même thématique les deux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont fait de la voile à Plouër-sur-Rance pendant le mois de juin. Expérience nouvelle pour nos élèves qui se font une joie de découvrir des sensations fortes.

L'APEL a pu cette année mettre en place des actions afin de récolter des fonds pour financer ces sorties. Entre les ventes et leur premier vide grenier qui a eu lieu le 15 mai, les membres de l'association se sont investis et ont été ravis des bénéfices récoltés. La kermesse de l'école a eu lieu le dimanche 26 juin avec les spectacles des enfants, des stands pour petits et grands et une restauration sur place. Cette fête, tant attendue par tous, a ponctuée notre année 2021/2022.

Les travaux dans un bâtiment de l'école avancent bien et nous espérons qu'ils seront terminés à la rentrée pour en commencer de nouveaux. L'OGEC s'active pour améliorer les locaux mais cela ne peut se faire que sur la durée.



### Appel à candidatures

La mairie de Pleslin Trigavou recherche une à deux personnes de la commune intéressées par des missions de remplacement dans le service périscolaire (ménage, cantine, garderie). Remplacements ponctuels à l'heure ou au jour en fonction des besoins. Grande disponibilité recherchée. Merci d'adresser vos CV et candidatures en mairie.

## Le forum des associations



Le vendredi 9 septembre, de 17h30 à 19h30, dans la salle omnisports se déroule le forum des associations ; ce rendez-vous de la rentrée est un temps fort du tissu associatif communal. Venez nombreux découvrir les diverses activités proposées par les bénévoles.

## Trois titres pour les Archers du Frémur

Le club des Archers du Frémur a disputé les championnats des Côtes-d'Armor de tir à l'arc en extérieur à Paimpol ; le club présentait trois de ses licenciés.

**Thomas Duros**, en catégorie senior 2, arc classique, remporte le titre à 70 mètres.

**Cydony Porté-Mitatre**, en junior, arc à poulies, décroche le titre à 50 mètres.

**Armandine Coleu**, en senior 1, arc à poulies, remporte également le titre à 50 mètres.

Le président Thomas Duros, satisfait des résultats, souligne : « Dans la continuité des anciens archers, le club s'enrichit de trois nouveaux titres départementaux, faisant la fierté des Archers du Frémur. » Félicitations aux trois récipiendaires, champions des Côtes-d'Armor.



## Skol Gouren

- Prestoc'h ?
- Ya !
- Krogit !

Voici la fameuse phrase avant de démarrer un combat de Gouren. La lutte bretonne était utilisée par la plupart des armées européennes avant l'arrivée des armes à feu. Ainsi, lorsque les immigrés bretons immigrèrent massivement en Armorique au IV<sup>e</sup> siècle, il est probable qu'ils apportèrent avec eux des techniques martiales qui, ajoutées ensuite à d'autres plus locales, vont donner petit à petit ce qu'était le gouren à la fin du Moyen Âge. Aujourd'hui, la lutte traditionnelle bretonne est réhabilitée, codifiée et organisée comme un sport moderne, organisé par les fédérations sportives tout en conservant des pratiques propres à la culture régionale. Le Gouren est un sport qui ne se pratique que debout. Le but est de marquer un lam, c'est-à-dire

faire tomber son adversaire sur le dos. C'est le résultat parfait pour le gouren, l'équivalent d'un ippon en judo ou d'un KO en boxe. Cela fait du combat une victoire instantanée. Ces derniers mois, deux compétitions ont été organisées par le Skol Gouren de Pleslin Trigavou. Les excellents résultats affichés par le club lui ont permis de se hisser à la première place, en remportant le championnat départemental poussins des Côtes-d'Armor. De plus, le 20 février dernier se tenait à Pleslin Trigavou le challenge individuel de Bretagne en rendant hommage au fondateur du Skol Gouren de Pleslin Trigavou, Bernard Lamé, décédé en 2020. Petits et grands peuvent venir s'initier au Gouren lors des entraînements se déroulant le jeudi à la salle des sports de Ploubalay, le vendredi à Pleslin Trigavou et le samedi après-midi à Dinan.

« - Dibenn ! »

Emma Hervé, adhérente au Skol Gouren

## Tournoi de football au stade Alfred Cohuet

Le club FC Beaussais Rance-Frémur a accueilli la 2<sup>e</sup> édition du tournoi de football « la Frémur Cup » au stade Alfred Cohuet. Cette nouvelle édition a reçu environ 690 enfants sur trois jours, dans les catégories 6 à 14 ans (U6 à U14), de clubs venus de toute la Bretagne : des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère ainsi que du Morbihan.

En ouverture, les enfants des catégories U6/U7 et U8/U9, se sont affrontés sur le rectangle vert, lors de rencontres de 10 minutes. Pas de classement, mais chacun est reparti avec plusieurs lots individuels.

Le lendemain, les catégories U10/U11 (12 équipes) et U12/U13 (14 équipes), ont pris le relais. Les spectateurs ont assisté à de belles rencontres, d'un très bon niveau. Notre équipe U11 termine 6<sup>e</sup> du tournoi et celle des U12 finit quant à elle à la 5<sup>e</sup> place. Félicitons également notre équipe mixte (7 filles + 3 garçons) qui obtient la 12<sup>e</sup> place du classement U13.

Le dernier jour, le tournoi se clôturait avec la catégorie U14, par équipes de 11 joueurs, d'un niveau régional ; Beaussais Rance-Frémur finissant à la 4<sup>e</sup> place face au club d'Auray.

Le président, Vincent Dejoie, conclut : « Le tournoi s'est déroulé dans une très bonne ambiance ; tous les jeunes footballeurs ont été ravis de participer au tournoi sur des terrains de très bonne qualité. Nous souhaitons également remercier l'ensemble des 66 bénévoles présents : parents, arbitres, seniors, jeunes, etc. sans qui, cet événement ne pouvait avoir lieu. »

Par ailleurs, la municipalité félicite le club du Football Club Beaussais Rance-Frémur (joueurs et dirigeants) pour sa participation jusqu'en finale de la Coupe du Département réservée

aux clubs du district. Une rencontre indécise, qui a basculé en faveur de l'équipe adverse de Ploubezre, vainqueur 2-1. La dernière participation de notre équipe à une finale de la Coupe du Département remonte aux années quatre-vingt.



2<sup>e</sup> édition du tournoi de football « la Frémur Cup »



Finale de la Coupe du Département à Plaintel

## YOGA : le plein de zenitude



L'association Yoga Pleslin Trigavou a tenu son assemblée générale le 31 mars 2022 ; les conclusions de cette réunion font réfléchir sur la pérennité d'une association qui, sur ces deux dernières années, a connu les effets de la crise Covid, avec un turn over des professeurs et des adhérents.

Yoga Pleslin, c'est deux cours par semaine : les mercredis et jeudis, deux professeurs, une quarantaine d'adhérents, un bureau d'administrateurs de huit membres.

Yoga Pleslin, c'est de la sérénité, c'est prendre soin de soi, c'est prendre du temps pour soi ! C'est aussi des rencontres et de la bonne humeur, des sourires.

Aujourd'hui l'association qui est en bonne santé répond aux besoins de ses adhérents, mais il faut se faire connaître et trouver du sang neuf pour pérenniser la dynamique de l'équipe dirigeante et des adhérents.

Agnès Presse et Sophie Gautier ont souhaité passer le relais pour les postes de présidente et trésorière, c'est à Nathalie Millet et Gildas Le Stum de reprendre le flambeau. Nathalie Millet et Bernard Georgeault intègrent donc le bureau.

Après l'été, les cours reprendront à partir du 14 septembre. Vous pourrez retrouver les membres de l'association au forum des associations pour vous renseigner.

**Les cours sont dispensés : le mercredi à 18h30, et le jeudi à 18h45.**

Contacts : yogapleslin@yahoo.com ou 06.72.88.29.56

## Le calendrier des manifestations

### Juillet

- **Du 5 juillet au 10 septembre** : Triplex - Exposition sur Pleslin Trigavou d'hier et de demain
- **Vendredi 8** : Terrasse du Triplex- soirée musicale inaugurative ouverte à tous à partir de 19 h
- **Samedi 16** : Place de la mairie- Départ de la « Trigalex » à 9 h 30
- **Jeudi 21** : Autour du Triplex- Partir en livre de 15 h à 17 h.

### Août

- **Dimanche 28 août** : Stade Pierre Vétier – Handball Rance Frémur - Braderie.

### Septembre

- **Vendredi 9** : Salle omnisports – Forum des associations.
- **Vendredi 9** : réunion publique sur l'étude urbaine
- **Samedi 17** : Stade Pierre Vétier – Les cœurs brisés – Vide grenier, animations.

### Octobre

- **Dimanche 9** : Salle omnisports – Cyclo Club Armor – Concentration des châtaignes.
- **Dimanche 9** : Salle des fêtes – A.P.E Charles Josselin – Braderie puériculture.
- **Vendredi 28** : Salle des Fêtes - Randonneurs du Frémur – Repas.

### Novembre

- **Vendredi 11** : Monuments aux morts – Commémoration de l'Armistice 1918.
- **Vendredi 18** : Salle des fêtes – FNACA – Assemblée Générale.
- **Vendredi 25** : Salle des fêtes – Randonneurs du Frémur – Assemblée Générale.
- **Vendredi 25** : Salle Lesaichot – Cyclo Club d'Armor – Assemblée Générale.

### Décembre

- **Samedi 17** : Salle des fêtes – Loisirs Amitiés – Assemblée Générale et Repas.
- **Dimanches 18** : Château de la Motte Olivet – Association Kastell Douar – Marché de Noël.

## Retour gagnant des vide-greniers !

Le 1<sup>er</sup> mai, le 8 mai mais aussi le 15 mai ont été synonymes de vide-greniers. Qu'il s'agisse de l'association des parents d'élèves de l'école Georges-Hervé (photo) où 60 exposants ont accueilli un large public de chineurs ravis de retrouver le plaisir de faire des bonnes affaires, de l'association des parents d'élèves de l'école Charles-Josselin ou encore celle de Saint-Joseph, le mois de mai rime avec vide-greniers à Pleslin Trigavou !



**PLESLIN TRIGAVOU**  
Stade Pierre Vétier  
**LES COEURS BRISÉS**  
**VIDE GRENIER**  
DE LA ROUTE  
**SAMEDI 17 SEPT**

**TARIF EXPOSANT : 3€ LE MÈTRE**  
Informations et réservations :  
06 89 86 30 64  
(voir au dos)

**RESTAURATION ET BUVETTE**  
SUR PLACE  
+ ANIMATIONS

Animations pour enfants, Parcours de billes, Ballade en calèche, CASIM 22, Prévention routière, Parcours de vélo - Lunette virtuelle

## Pleslin Trigavou en Fêtes une nouvelle association

Comme son nom l'indique, Pleslin Trigavou en Fêtes va dynamiser et valoriser la commune en proposant de nombreuses manifestations. L'association est née d'un petit groupe de personnes motivées pour animer la commune et surtout créer du lien. Après des réunions de travail, l'assemblée générale constitutive a vu début juin la création officielle de cette association, rassemblant à la fois les habitants mais aussi les responsables associatifs, puisque cette nouvelle association développera l'entraide sur les manifestations proposées. « On va fédérer et mutualiser » a indiqué Jacky Hamon, élu président de Pleslin-Trigavou en Fêtes, entouré d'un conseil d'administration de 10 personnes. Prêt de matériel, synergie des moyens humains, animations et manifestations, voilà les ambitions de Pleslin

Trigavou en Fêtes avec déjà quelques idées qui émergent et demandent à être travaillées, comme par exemple le retour des rencontres inter-quartiers ou encore une animation autour du solex, avec la « Trigalex » prévue le 16 juillet.

Le bureau est composé de Jacky Hamon, président ; Marc Nougret, vice-président ; Emilie Fours, secrétaire ; Guillaume Ville-magne secrétaire adjoint ; Bernard Kodric trésorier ; Rosemary Raffray responsable communication ; Jean-Paul Bily, responsable matériel. Membres du conseil d'administration : Françoise Hamon, Alexis Oléron, Christian Chaboussant et Sylvie Vadis, adjointe, pour représenter la municipalité.

Contact : [pleslintrigavou.fetes@yahoo.com](mailto:pleslintrigavou.fetes@yahoo.com)



## Pleslin Trigavou, Terre de solex

Simon Daspe réalise le tour du grand Ouest en solex à la rencontre, chaque semaine, d'un dirigeant d'entreprise pour dévoiler sous un autre regard des hommes et femmes qui entreprennent dans l'Ouest. Durant son périple, il a été hébergé pendant une semaine à Pleslin Trigavou par Guillaume Ville-magne et Nathalie Roussel pour une remise en forme technique de son solex après plus de 1 200 km parcourus et pour la découverte du patrimoine local. Le 14 mai, une balade solex a été réalisée partant de Pleslin Trigavou, en direction de Plancoët pour exposer lors de la fête des commerçants à la demande de l'association Les Vieilles Mécaniques de la Côte d'Emeraude de Ploubalay(LMVCE22). Cette dernière fut un succès sous un beau solex et de magnifiques paysages. Simon a ainsi pu découvrir la ville ayant bercé l'enfance de François-René de Chateaubriand, la pointe

du Chevet à Saint-Jacut et les Mégalithes de Trigavou entouré d'une 20e de solexistes de plusieurs départements.

Cette petite balade a aussi été l'occasion de reconnaître une partie de la balade « La Trigalex » qui partira de la place de la Mairie de Pleslin le 16 juillet prochain à 9 h 30. Une trentaine de solexistes comprenant plusieurs associations et professionnels sont attendus pour cette promenade de 80 km.

Vous pouvez suivre l'aventure de Simon et ses rencontres sur les pages facebook, LinkedIn et instagram de « terrecal »





## Une conseillère numérique au service des habitants de Dinan Agglomération

Depuis le 28 février 2022, Dinan Agglomération met à disposition des communes du territoire une conseillère numérique France service. Elle fait partie des 4 000 postes financés par l'Etat visant à favoriser l'inclusion numérique. Il s'agit d'accompagner les administrés dans leurs démarches en ligne afin qu'ils puissent bénéficier de tous leurs droits et de favoriser l'autonomie de chacun via une formation individualisée ou collective aux compétences numériques de base.

Elle intervient dans 15 lieux dont le Triplex où elle est présente tous les mardis après-midi.

Son rôle est d'aider l'utilisateur à la réalisation de démarches en ligne (e-administration), mais aussi, et surtout, de les accompagner dans la découverte des différents sites et dans l'acquisition des réflexes pour effectuer les différentes demandes, actualisation... La prise en main des équipements informatiques (smartphone, tablette, ordinateur), la navigation et la sécurisation sur internet,

la réalisation des actes essentiels à la dématérialisation (création d'adresse mail, envoi de pièce jointe) font partie de ses missions tout comme la création et la gestion de contenus numériques ou encore l'installation et l'utilisation d'applications utiles.

Il ne s'agit ni de faire à la place de, ni de donner des cours, mais bien de favoriser l'autonomie par un accompagnement adapté aux compétences et aux besoins de chacun. Celui-ci peut être proposé à domicile si la personne est équipée d'un ordinateur fixe ou si elle n'est pas mobile. La conseillère numérique, labélisée Aidants Connect, peut également intervenir dans le cadre d'un mandat de service public pour le compte de la personne en difficulté avec les outils numériques ou en cas d'urgence.

**Pour bénéficier du service, prendre rendez-vous auprès de Flore Huguerre au 06 65 22 35 82 ou bien effectuer une demande via [f.huguerre@dinan-agglomeration.fr](mailto:f.huguerre@dinan-agglomeration.fr) ou encore se présenter à la permanence de 14h15 à 16h45.**

## AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

### Modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH)

Par délibération du 25 avril 2022, le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation préalable dans le cadre du projet de modification de droit commun n°2 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH), conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme.

La concertation préalable aura lieu pour une durée d'environ 4 mois, du 9 mai 2022 au 31 août 2022 inclus.

La concertation a pour but de permettre aux habitants, acteurs du territoire et toute autre personne concernée par le projet :

- De prendre connaissance des modifications qu'il est projeté d'apporter au PLUiH
  - De donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées et, le cas échéant, de formuler ses observations ou propositions sur ces modifications.
- Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations :
- Par écrit, sur un registre, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public du siège de Dinan Agglomération (8, boulevard Simone Veil CS 56 357, 22106 DINAN Cedex)
  - Par voie électronique, les observations pourront être envoyées

à l'adresse : [plui@dinan-agglomeration.fr](mailto:plui@dinan-agglomeration.fr)

• Par voie postale, toute correspondance relative à la concertation préalable devra être adressée à M. le Président de Dinan Agglomération, (Dinan Agglomération : 8, boulevard Simone Veil CS 56 357, 22106 DINAN Cedex)

**Seules les observations relatives aux objets de modification présentés pourront être prises en considération.**

Un dossier de concertation préalable sera consultable pendant toute la durée de la concertation :

- Sur le site internet de Dinan Agglomération à la rubrique « modification du PLUiH »
- Au Siège de Dinan Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Il sera actualisé en tant que de besoin, suivant l'avancement de l'étude du projet. A l'issue de la période de concertation préalable, un bilan sera effectué. Il sera joint au dossier soumis à l'enquête publique. Le projet de modification fera l'objet d'une enquête publique d'un mois, réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement. Les modalités de cette enquête publique seront connues quinze jours avant le début de l'enquête.

## MOBILITÉ

Dossier de la mobilité traité par Dinan Agglomération :

- Nouvelle desserte de la commune de Trévilan par le réseau Dinamo ;
- Mise en place du TPRM (Transport pour les personnes à mobilité réduite) sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023 ;
- Expérimentation du TAD (Transport à la demande) sur les zones de Plancoët Plélan avant une éventuelle application à l'échelle du territoire.



## Photos d'école d'après-guerre : 1948-1949

Il y a 77 ans s'achevait la Seconde Guerre mondiale en Europe. Des millions de morts et un continent à reconstruire. En France, l'école commençait très lentement à reprendre, avec souvent des bâtiments détruits, des manques de fournitures et de chauffage. Beaucoup d'élèves ont subi des traumatismes, perte de parents, de frères et de sœurs, emprisonnement de leur père... Dans les écoles les enfants souffrent encore de malnutrition et ont même perdu quelques centimètres pendant la guerre. Il faut dire que le rationnement reste en place jusqu'en 1949.



### ECOLE PUBLIQUE DE PLESLIN

Actuelle salle du conseil à la mairie : instituteur, M. Georges Hervé qui fut aussi Président des Anciens Combattants. Le groupe scolaire construit en 1981 porte son nom.

**1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :** M. Georges Hervé, Jean-Claude Amicel, Daniel Mélec, Eugène Bouvier (sans doute), Joseph Trochet, Michel Macé (avec l'ardoise), Jean Hélard, Marie-Ange Sohier et Guy Lesné.

**2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :** Guy Brémont, Francis Brochu, Maurice Leclair, Michel Boixière, Jacky Lejolviv, Joseph Hédreul, Joseph Delaunay, Jean Morant et François Lemoine.

### ECOLE PUBLIQUE DE TRIGAVOU

Ancien bâtiment dans l'école Charles Josselin : Instituteurs, M. et Mme Henri BOHU (non présents)

**1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :** Lucien Gonnin, Robert Ménier, André Lucas, Jean-Pierre Lesage, Roger-Jean Ségalin, Jean-Claude Jouble (avec l'ardoise), René Mousset, Daniel Guérin, Pierre Merdrignac, René Quédinel, Claude Mousset et Francis Lejeune.

**2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :** Michel Aveline, Francis L'Hermitte, Pierre Crézé, Pierre Chartier, Jean Simon, Jean-Claude Bouvier, Constant Leray, Gérard Bouvie, Jean Saiget et Joseph Rivière.

**3<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :** Jean Jouble, Jean Suas, Claude, Pierre Josselin, Marcel Lemasson, Henri Blanchard, Claude, Elie Josselin, Prosper Cousin, André Ohier, Henri Besse et Jean Chevalier.



### ECOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH DE PLESLIN AU PIGEON BLANC

Institutrices, Sœur Joseph et Melle Manchon (non présente sur la photo)

**1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :** Neveu de Sœur Joseph, Marcel Briand, Francine Briand, Simone Delaunay, Geneviève Morant, Jeannine Hergno, Michelle Hergno, Francine Hergno, Marie Ménard, Rosa Ménard, Ernest Menard et Alain Ménard.

**2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :** Sœur Joseph, Annick Guguen, Yvonne Briand, Marie-Thérèse Hédreul, Jeannine Gillouard, Régine Le Pennec, Jeannette Rouxel (avec l'ardoise), Jacqueline Rouxel, Yvette Letexier, France Josselin, Rosalie Brindejonn et Sœur Marie-Annick (infirmière).

**3<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :** Simone Guguen, Marie Perrot, Colette Mélec, Noëlle Rebuffet, Francine Jan, Marie-Madeleine Hélard, Josiane Esnault, Nicole Besrest, René Gillouard et Germaine Leclair.



# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## MAIRIE

### Horaires d'ouverture

#### → PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : [mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr)

#### → MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

#### → DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.95.30

Centre ALSH / Tél : 02.96.82.36.84

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.83.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

Maison de l'enfance / Tél : 02.96.82.36.83 ou 06.63.30.66.77

## PERMANENCES

### → à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

- Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous
- Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : sur rendez vous
- Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous
- Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : mardi et vendredi de 10h à 12h
- Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : sur rendez vous
- Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : sur rendez vous
- Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : sur rendez vous
- Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

### → Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : [herve.berville@assemblee-nationale.fr](mailto:herve.berville@assemblee-nationale.fr)

[www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

## EHPAD

- Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

## AUTRES PERMANENCES

- Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

- Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

- Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

- Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

[infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org)

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

- Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

- Assurance Maladie, [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr) Tél : 3646

- Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

- Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

- Mission locale : Mairie de Beaussais sur Mer les 1<sup>er</sup> jeudi matin et 3<sup>ème</sup> mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

## HORAIRES MÉDIATHÈQUE LE TRIPLEX

Lundi : 16h30 - 18h30	Espace jeu vidéo ouvert
Mardi : 16h30 - 18h30	le mercredi de 14h30 à
Mercredi : 10h30 - 12h30	17h30 et le samedi de
et 14h - 18h	15h30 à 17h30
Jeudi : fermé	
Vendredi : 11h-13h	<a href="mailto:bibliothequepleslin@orange.fr">bibliothequepleslin@orange.fr</a>
et 16h30 - 20h30	Tél : 02.96.27.57.34
Samedi : 10h30 - 12h30	
et 15h - 18h	

## SECOURS ET SANTÉ

- Pompiers : 18
- Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22
- Gendarmerie : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

- SAMU : 15

- N° d'urgence : 112

- Médecins

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

- Pharmaciens

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

- Dentistes

Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montembault : 02 96 27 17 28

- Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe,

Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

- Ostéopathe

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

- Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

- Sophrologue

Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

- Podologue

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

- Psychologue clinicienne

Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89

Psychanalyste

Marie-Line Jaeger Boscher 06.84.28.12.77

- Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

[contact@karine-hypnose.fr](mailto:contact@karine-hypnose.fr)

- Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude, - Antenne Beaussais-Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : [accueil.brf@adsce.fr](mailto:accueil.brf@adsce.fr)

## SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

## DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

École publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

École privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

## MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8 h à 13 h :

- Fruits et légumes
- Crêpes et galettes
- Produits Hakawerk

## VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :

- Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas
- Jeudi : « La caravane passe » Food truck
- Samedi : 18 h : sushi
- Dimanche : 8 h : huîtres de Cancale (près de la boulangerie) 18 h – 21 h : pizzas

Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)

- Mardi : 17 h – 21 h : pizzas
- Mercredi : 18 h – 21 h : Food truck burger

## MAISON DES SERVICES

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30

Tél. : 02 96 27 10 12